



HAL
open science

Guide d'utilisation de l'outil Edappa

Pierre Gasselin, Mathieu Dalmais, Méduline Terrier, Joseph Le Blanc, Jean Marc Barbier, Jean-Baptiste Hannebicque, Guillaume Massein, Maxime Pigache, Yann Vétois

► To cite this version:

Pierre Gasselin, Mathieu Dalmais, Méduline Terrier, Joseph Le Blanc, Jean Marc Barbier, et al.. Guide d'utilisation de l'outil Edappa. Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture, Editions du CIRAD; INRA; Montpellier SupAgro; ADEAR LR; AIRDIE; Région Languedoc-Roussillon, 152 p., 2013, 978-273-801-309-5. hal-01195345

HAL Id: hal-01195345

<https://hal.science/hal-01195345>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Guide d'utilisation de l'outil Edappa

91	Note introductive
92	Pourquoi et pour quoi utiliser Edappa (justification et objectifs) ?
96	Quels sont les principes d'Edappa ?
103	Quelle est l'architecture générale d'Edappa ?
106	Comment utiliser Edappa ?
113	Les Thématiques Transversales
119	Les Indicateurs
150	Pour aller plus loin

➤ 1 - Qu'est-ce qu'Edappa ?

Edappa, pour « Évaluation de la Durabilité pour l'Accompagnement des Porteurs de Projet Agricole »², est un outil d'évaluation ex ante de la durabilité conçu en vue de contribuer à l'accompagnement des porteurs de projets de création ou de développement d'activités ayant au moins une composante agricole. Par évaluation ex ante, nous entendons une évaluation réalisée pendant la conception et la mise en œuvre du projet, par opposition à l'évaluation ex post qui s'attache à évaluer l'action après qu'elle ait eu lieu.

Outil pour l'accompagnement, Edappa a un double objectif : faciliter la démarche d'accompagnement du porteur de projet et analyser la durabilité de l'adéquation entre le porteur de projet, son projet et son milieu environnant. Pour cela, Edappa propose (1) une représentation de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant grâce à une série d'Indicateurs qui interrogent les dimensions socio-territoriales, économiques et agro-environnementales, (2) une analyse à différentes échelles de durabilité permettant de valoriser le porteur de projet dans ses choix, ses possibilités d'action et les impacts de son projet et (3) une analyse de la durabilité selon diverses Thématiques Transversales (telles que l'autonomie, la faisabilité technico-économique, la revitalisation des territoires ruraux, etc.).

Les critères d'évaluation de la durabilité présents dans Edappa sont le résultat d'une construction cognitive (i.e. qui dépend d'un état des connaissances), historique (les critères d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier), sociale (les critères sont mis en débat et ne sont pas la seule expression des « experts ») et localisée (les enjeux de durabilité sont territorialisés). Les critères ne sont pas assujettis à une évaluation normée, au sens où il n'y a pas de barèmes, ni de seuils, de limites ou encore d'agrégation de données. L'évaluation résulte alors d'une mise en débat entre l'accompagnateur et le porteur de projet afin de construire une représentation partagée des enjeux (diagnostic) et des actions à entreprendre (feuille de route).

➤ 2 - Comment lire le guide à l'utilisation d'Edappa ?

Edappa est un outil ambitieux en ce sens qu'il invite à poser un regard sur l'ensemble des problématiques sociales, territoriales, économiques, agronomiques et environnementales de l'adéquation entre le ou les porteurs de projet, le projet en lui-même et le milieu environnant. Il traite donc d'une très large palette de sujets, depuis les questions d'organisation du travail, de choix techniques, de stratégies économiques ou encore de sens donné aux activités. Si une lecture linéaire est possible, le guide est surtout conçu pour être lu par section et être consulté en fonction des besoins. Cette structuration du guide

¹ Pour citer ce texte : Gasselin P., Dalmais M., Terrier M., Le Blanc J., Barbier J.-M., Hannebicque J.-B., Massein G., Pigache M., Vétois Y., 2013. « Guide d'utilisation de l'outil Edappa » in Gasselin P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.). Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.

² Les premières versions de l'outil ont été baptisées Edama, pour « Évaluation de la Durabilité pour l'Accompagnement des Ménages Agricoles ». La notion de ménage a été rapidement remise en cause à l'aune des réalités sociales et économiques de l'installation en agriculture qui peut être le fait de familles (recomposées ou non), de couples (pacésés, mariés, concubins...), d'individus, de groupes d'individus sans relation familiale, etc. La notion de ménage est donc apparue inappropriée dans ses diverses dimensions fiscales, sociales, économiques. Pourtant, l'acronyme Edama a continué à être employé pendant trois ans (2009-2012) : plusieurs publications, dont certaines disponibles en ligne, se réfèrent à l'outil Edappa sous le vocable Edama.

conduit à certaines répétitions assumées. Le plan, rédigé sous forme de questions, permet d'aborder le guide comme une « FAQ » (Foire Aux Questions).

Une première partie justifie l'élaboration de l'outil et le présente dans ses grandes lignes : pourquoi concevoir Edappa ? À quoi sert Edappa ? Une deuxième partie explique quelles en sont les principales caractéristiques, développant certaines notions mobilisées dans la conception de l'outil, telle que la durabilité ou encore l'évaluation pour l'accompagnement à la création d'activité. Une troisième partie présente le traitement de l'information dans l'outil ainsi que le support informatique d'Edappa. La quatrième partie précise l'ensemble des modalités d'utilisation de l'outil : qui peut l'utiliser ? Pour quels projets ? Etc.

Une cinquième et dernière partie est consacrée à une présentation des Thématiques et des Indicateurs de durabilité interrogés dans Edappa. Cette partie peut être consultée comme l'est un répertoire de fiches. Chaque Thématique et chaque Indicateur y est présenté de façon systématique avec une suggestion de questions aidant à aborder le thème concerné, ainsi que la justification du sens de ce thème d'un point de vue de la durabilité. Un exemple est donné afin d'illustrer le propos.

L'objectif de ce guide d'utilisation d'Edappa est d'abord de présenter aux acteurs de l'accompagnement à l'installation en agriculture le fonctionnement et les principes de l'évaluation de la durabilité d'un projet, ainsi que les critères proposés pour cette évaluation et ses modalités d'utilisation dans un processus d'accompagnement. Ce manuel n'a pas pour vocation de former des accompagnateurs à l'accompagnement, mais d'explicitier certains protocoles d'utilisation d'Edappa, observés en situations réelles d'accompagnement.

L'utilisation d'Edappa suppose l'emploi d'un fichier informatique qui se présente sous forme d'un tableur permettant la saisie et le traitement des informations. Ce tableur, compatible PC/MAC, est téléchargeable à l'adresse suivante : www.intersama.fr. Le guide fait régulièrement référence à ce tableur informatique. Il est vivement recommandé d'ouvrir le tableur Edappa lors de la lecture du guide. Les références à l'outil informatique sont signalées de la façon suivante : voir le tableur Edappa, page « XXX ». De la même façon, des exemples sont proposés dans un autre tableur baptisé « Exemples Edappa », auquel le texte fait régulièrement référence et que nous conseillons de consulter pendant la lecture du guide.

4.2 - Pourquoi et pour quoi utiliser Edappa (justification et objectifs) ?

➤ 1 - Pourquoi Edappa ?

■ 1.1 - Le paradigme de la durabilité et l'installation en agriculture

Longtemps ignoré des politiques publiques, le développement durable est aujourd'hui une notion incontournable. Défini en 1987 dans le rapport Brundtland, il désigne dans une de ses acceptions les plus connues « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable incarne ainsi la « reconnaissance de la légitimité du développement économique et social [tout] en cherchant à concilier les exigences de ce développement avec celles de la protection des ressources et des milieux naturels ». Objet de débats et de négociations sur la scène internationale, il est décliné aux différentes échelles territoriales (nations, régions, etc.) et se traduit par des changements de pratiques et de normes dans un nombre de secteurs sans cesse croissant. L'agriculture n'échappe pas à cette règle. Elle est aujourd'hui reconnue pour sa multifonctionnalité, dans des fonctions marchandes et non marchandes, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou environnementales.

Cette réflexion fait écho à la crise du modèle agricole productif, aujourd'hui questionné au vu de ses impacts négatifs aussi bien sociaux (dégradation de la qualité de vie dans les territoires ruraux, disparition d'agriculteurs et de leurs savoir-faire, etc.) qu'environnementaux (déstructuration des paysages, pollutions, consommation énergétique croissante, accidents sanitaires, etc.). Elle interroge également l'installation agricole, dont l'enjeu (*voir partie « 1.1 - Installation en agriculture : nouveaux profils, nouvel accompagnement »*) est considéré par l'État et les collectivités territoriales comme une priorité des pouvoirs publics.

■ 1.2 - Le besoin d'un outil d'évaluation de la durabilité pour l'accompagnement à l'installation

Une étude des pratiques d'évaluation *ex ante* de la durabilité des projets ayant une composante agricole par les acteurs de l'accompagnement à l'installation agricole, menée dans le cadre du projet Inter-sama, met en évidence que les **niveaux d'organisation auxquels se réfèrent ces acteurs sur les projets d'installation sont ambigus** (Terrier, 2009). S'entremêlent en effet une estimation du potentiel du projet à durer sur le long terme et des considérations portant sur la pertinence d'un projet pour la société qui dépendent des positions institutionnelles des organismes d'accompagnement, des représentations des salariés et des postures d'accompagnement.

Parmi ces postures de suivi des projets agricoles, nous opposons - de manière sans doute un peu caricaturale -, d'une part un conseil promulgué en vue de rendre le projet compatible avec des normes (par exemple dans le cadre d'une conversion à l'agriculture biologique), et d'autre part un accompagnement davantage axé sur l'émancipation des porteurs de projet par des processus d'émergence, de construction, de formulation et de réalisation de projet (*voir partie « 1.2 - Qu'est-ce qu'accompagner ? »*). Dans les deux cas, les **acteurs du conseil et de l'accompagnement peinent à considérer la pluriactivité dans sa globalité**, et ce, souvent pour des raisons statutaires ou normatives. Plus largement, l'accompagnement à l'installation agricole est victime du regard agricole-centré traditionnellement posé sur tout projet ayant une composante agricole. **Par ailleurs, cette étude révèle également que l'évaluation de la durabilité des projets agricoles renseigne mal leur dimension environnementale.**

De plus, la plupart des outils d'évaluation de la durabilité des pratiques des agriculteurs possède des indicateurs normés. Ils sont normés dans la mesure où le choix des indicateurs, leur mesure, leur agrégation, leur pondération renvoie à des paradigmes de modèles de développement qui favorisent certains modèles d'activités et d'exploitation agricole. Ainsi, évaluer un revenu strictement monétaire à l'aune du SMIC ou un revenu valorisant l'autoconsommation à l'aune d'une satisfaction des besoins personnels renvoie à deux catégories de « normes ». Ces outils ont tous un domaine d'application spécifique (agricole et géographique) dans lequel ces normes ont un sens, et des domaines dans lesquels ils perdent en pertinence. Ainsi, évaluer des pratiques d'économie d'eau pour des cultures de maïs irriguées dans le Sud-ouest français frappé de pénurie d'eau récurrente ou pour la riziculture inondée en Camargue ne se fait pas avec les mêmes indicateurs et encore moins avec les mêmes barèmes. **L'évaluation de la durabilité doit donc être raisonnée en fonction des spécificités des territoires concernés et des caractéristiques du projet.**

Il y a donc un enjeu fort de construction d'un outil opérationnel qui donne aux acteurs de l'accompagnement à l'installation agricole les capacités d'accompagner des porteurs de projets agricoles complexes, pluriactifs ou non, par une réflexion sur la durabilité de leurs projets prenant en compte les spécificités du territoire concerné, du porteur de projet et de son projet.

➤ 2 - Edappa, pour quoi ?

L'outil s'appuie sur la posture d'accompagnement décrite dans la partie introduisant les trois outils, soit une écoute compréhensive, l'absence de normativité, le cheminement à côté de la personne et non à sa place, etc. (*voir partie « 1.2 - Qu'est-ce qu'accompagner ? »*).

■ 2.1 - Mener une évaluation pour l'accompagnement

► Analyser *ex ante* la durabilité des projets d'installation de façon peu normative

Si l'objectif de l'outil est bien de conduire **une évaluation, au sens d'un jugement co-construit entre l'accompagnateur et l'accompagné**, Edappa est avant tout un outil pour l'accompagnement. **L'évaluation *ex ante* de la durabilité fait d'Edappa un outil d'aide à la décision à destination des accompagnateurs et des porteurs de projets ayant une composante agricole.** L'objectif d'Edappa est de porter l'analyse à différentes échelles temporelles pour analyser la durabilité **tant du point de vue des pratiques effectives des porteurs de projet que des pratiques envisagées.**

Edappa propose des critères d'évaluation de la durabilité, sans imposer de normes à ces critères. Il n'est donc pas précisé de barèmes, ni de seuils, de limites ou encore de système d'agrégation de données. Ainsi, les caractéristiques propres au couple projet/milieu environnant pourront être prises

en compte par l'accompagnateur et le porteur de projet pour juger de leur impact sur le milieu environnant. **L'évaluation de la durabilité peut ainsi être raisonnée en fonction des spécificités des territoires concernés et des caractéristiques du projet. Elle est de fait propre à chaque projet.** Edappa ne peut donc pas conduire à une évaluation normative du projet, telle qu'induite par la plupart des processus de certification ou de sélection des projets.

► **Prendre en compte l'ensemble de la combinaison d'activités du ou des porteurs de projet**

Edappa est pensé pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités à l'échelle d'une entité sociale pouvant être un individu, un ménage, un foyer, une famille, une entreprise, un petit groupe d'individus, etc. **Ces personnes, nommées « porteurs de projet », sont diversement impliquées dans les décisions et dans la gestion du projet, et en partagent certains risques.** Dans la suite du texte, nous continuerons à employer le terme de « porteur de projet » au singulier même si l'entité sociale porteuse du projet peut être composée de plusieurs individus.

Comme précisé de façon plus détaillée par la suite, **Edappa s'adresse en particulier à des situations de combinaisons d'activités comprenant au moins une activité agricole.** Mais il peut aussi être utilisé dans les cas d'une seule activité de production agricole. De plus, **il intègre dans son analyse des activités qui ont une valeur économique mais non monétaire (par exemple les productions autoconsommées, l'entraide, etc.).**

Dans Edappa, **l'évaluation de la durabilité ne porte donc pas simplement sur le projet, mais sur les adéquations entre l'entité sociale porteuse du projet, le projet de création d'activité en lui-même, et le milieu environnant** (dans toutes ses dimensions, économiques, sociales, environnementales, territoriales, politiques, réglementaires, etc.).

► **Mettre en valeur le porteur de projet dans sa spécificité : une double grille d'analyse**

Edappa se focalise sur l'analyse des correspondances et des antagonismes entre (1) le sens et les valeurs portés par les porteurs de projet, (2) les choix (techniques, agronomiques, économiques, organisationnels, géographiques...) effectués ou envisagés dans la mise en place du projet et (3) les réalités sociales et biophysiques du milieu environnant le projet et le porteur de projet. La prise en compte de cette adéquation dans son intégralité permet **une synthèse entre un accompagnement de la personne et les critères de durabilité qui prennent en compte l'ensemble du projet.**

Dans un premier temps, des Indicateurs permettent de **caractériser les choix et les motivations des porteurs de projets.** Les réponses apportées aux questions de l'accompagnateur sur les Indicateurs de durabilité forment un **diagnostic visant à renseigner** l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant.

Dans un second temps, des critères d'analyse de ces choix et motivations conduisent à **évaluer l'impact des choix** pour le projet et pour le milieu environnant, ainsi que l'adéquation entre, d'une part, le sens que les porteurs de projet donnent à leur projet et, d'autre part, les réalités des pratiques attendues. Cette évaluation permet de **valoriser le porteur de projet dans ses choix et ses actions** et peut également **susciter des modifications du projet**, dans une itération entre la construction du projet et l'évaluation de celui-ci.

► **Différencier durabilité restreinte et étendue**

Edappa permet de **caractériser la relation porteur de projet/projet/milieu environnant pour différentes échelles de la durabilité.** Cette caractérisation repose sur la séparation :

- des éléments structurants pour la durabilité du projet pour lui-même – en distinguant les éléments pour lesquels le porteur de projet possède une liberté d'action et ceux avec lesquels il doit composer – et
- la contribution du projet aux enjeux actuels de durabilité des territoires, de la nation et de la planète

Elle permet ainsi de distinguer (1) ce qui relève directement des actions du porteur de projet, de ses décisions et de ses pratiques, (2) ce qui constitue le cadre dans lequel le porteur de projets construit son projet et (3) ce qui représente une contribution du projet et du porteur de projet à la durabilité de niveaux d'organisation supérieurs, tels que le territoire, la nation ou la planète.

En outre, cette évaluation différenciée permet de conduire une **évaluation-accompagnement** qui se construit comme une **co-évaluation** élaborée dans le dialogue entre l'accompagnateur et le porteur de projet, sans répondre à des normes pré établies. Il s'agit, par un regard critique de l'accompagnateur sur l'ensemble du projet et du milieu environnant, de conforter le porteur de projet dans ses choix ou de problématiser avec lui les éléments qui posent question pour la durabilité, notamment vis-à-vis des attentes de celui-ci. **Il ne s'agit donc pas d'une évaluation-certification qui qualifierait le projet de plus ou moins durable.**

■ 2.2 - S'insérer dans des pratiques d'accompagnement

► *Un outil d'interface, objet intermédiaire et fil rouge de l'accompagnement*

Edappa propose un support informatique sur lequel l'accompagnateur peut inscrire l'ensemble des informations qu'il possède sur le porteur de projet. Ce support facilite le suivi de l'accompagnement du porteur de projet. Edappa est pensé pour être utilisé pendant différents entretiens d'accompagnement avec le porteur de projet comme **fil rouge de l'accompagnement : tous les Indicateurs n'ont pas vocation à être remplis en même temps**. Ainsi, il est envisageable d'utiliser Edappa en remplissant certains Indicateurs selon l'avancée du projet et de faire un point plus tard, en synthétisant les Thématiques Transversales, lorsque le porteur de projet en aura besoin. Edappa permet également d'intégrer les enseignements des outils Trajectoire et Cartapp dans une évaluation globale du projet.

Cette utilisation permet de **formaliser une représentation partagée** entre l'accompagnateur et le porteur de projet. Edappa se veut être un outil média, soit pendant les entretiens autour d'une feuille ou d'un écran ordinateur, soit par l'échange du fichier entre accompagnateur et porteur de projet. Il permet d'assurer les points d'accord et de connaissance respective sur le projet de la part de l'accompagnateur et du porteur de projet, qui pourront être actualisés lorsque des changements seront effectués. Enfin, ce support informatique **facilite une synthèse de l'évaluation de la durabilité**, synthèse qui pourra ensuite donner la matière pour rédiger des documents de présentation du projet.

C'est donc **un intermédiaire de l'accompagnement** : objet intermédiaire, média de la relation d'accompagnement, Edappa est un outil d'interface qui évolue au cours de l'accompagnement et **facilite l'élaboration et l'analyse de connaissances partagées entre l'accompagnateur et le porteur de projet**.

► *Faciliter l'accompagnement*

Plusieurs objectifs d'Edappa visent à en faire un **facilitateur de l'accompagnement**. En effet, l'outil permet de :

- **susciter le dialogue, la discussion et les apprentissages** (sur le projet et le milieu environnant) ainsi que **la définition des étapes suivantes**. La structure proposée dans Edappa incite au dialogue entre accompagnateur et porteur de projet, ainsi qu'à une analyse réflexive du porteur de projet sur son projet. Les questions posées et les cases qui restent vides peuvent indiquer le chemin qu'il reste à effectuer pour le porteur de projet, et ainsi favoriser son intérêt pour les apprentissages nécessaires à la réalisation du projet ;
- **questionner la cohérence des pratiques** (en place ou prévues) et non formuler un jugement normatif sur les pratiques. Dans une logique d'accompagnement, les pratiques en place comme celles envisagées peuvent être prises en compte, Edappa n'ayant pas pour but de juger celles-ci pour elles-mêmes ;
- **conforter le porteur de projet dans ses choix et l'aider à les justifier** en gagnant en visibilité sur ceux-ci ou, à l'inverse, déboucher sur des réorientations nécessaires. Edappa permet également de renforcer la vision que le porteur de projet se fait de son projet (ses forces et ses faiblesses) ;
- **faciliter l'établissement de la confiance dans la relation d'accompagnement**. Le dispositif d'accompagnement étant parfois nouveau pour le porteur de projet, le fait de voir que des outils existent peut faciliter l'établissement de la confiance du porteur de projet vis-à-vis de l'accompagnement et donc dans l'accompagnateur. De plus, pour l'accompagnateur, l'outil permet de légitimer certains questionnements que le porteur de projet peine à aborder ;
- **changer d'angle d'attaque** pour l'accompagnateur par rapport à un point donné. En permettant des

questionnements sur les pratiques, sur le sens de celles-ci, des questionnements sur les actions envisagées et sur ce qui a été vécu ou fait, Edappa peut faciliter le dépassement de points de blocage auxquels le porteur de projet est confronté.

Grâce à l'ensemble de ses fonctions, utiles à l'accompagnateur ou au porteur de projet, Edappa permet de faciliter **l'élaboration du projet d'installation** en fonction de l'ensemble de ses caractéristiques, socio-territoriales, agro-environnementales et économiques qui **influent sur la durabilité** de celui-ci. Il faut donc voir Edappa comme **un outil qui accompagne l'accompagnateur** dans son travail avec le porteur de projet.

4.3 - Quels sont les principes d'Edappa ?

➤ 1 - Accompagner la création et le développement d'activités à l'échelle du « système d'activités »

■ 1.1 - De quel(s) porteur(s) de projet parle-t-on dans Edappa ?

Edappa est pensé pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités à l'échelle d'une entité sociale pouvant être un individu, un ménage, un foyer, une famille, une entreprise, un petit groupe d'individus, etc. Edappa fait porter l'analyse à l'échelle de l'ensemble des **personnes impliquées dans les décisions de conception et de mise en œuvre du projet**, indépendamment de leurs statuts juridiques, sociaux et fiscaux. **Ces personnes, nommées « porteurs de projet », sont impliquées dans les réflexions et les choix que le projet suppose** (lieu de vie, rémunération attendue, gestion du temps, mode de consommation, mode de production, etc.). **Elles en partagent certains risques**. Nous admettons que les logiques des individus porteurs de projet ne peuvent se comprendre qu'à l'aune d'un « méta-système englobant », baptisé « système d'activités ». Celui-ci désigne, pour une entité sociale donnée, la combinaison d'activités et de ressources permettant de saisir les interactions de diverses natures (gestion du risque, sens de l'activité, temps de travail, revenu, etc.) entre les différentes activités mises en œuvre et avec l'environnement socio-économique et agro-écologique. Dans la suite du texte, nous continuerons à employer le terme de « Porteur de projet » au singulier même si l'entité sociale porteuse du projet peut être composée de plusieurs individus.

■ 1.2 - Quelles activités prend-on en compte ?

Edappa s'adresse en particulier à des situations de combinaisons d'activités comprenant au moins une activité agricole. Mais il peut aussi être utilisé dans les cas d'une seule activité de production agricole. Ces combinaisons d'activités peuvent ou non relever d'une pluriactivité statutaire (au sens fiscal, social ou juridique du terme), qu'il s'agisse d'une pluriactivité à l'échelle de l'individu ou du couple. Ainsi, une situation de production, transformation et commercialisation de produits agricoles sera envisagée comme une combinaison d'activités, dans la mesure où chacune d'elles a des implications différentes en termes de compétences, ressources, organisation du travail, sens donné au travail, etc.

Edappa intègre dans son analyse des activités qui ont une valeur économique mais non monétaire. Par exemple, l'implication dans un syndicat ou dans une association de développement agricole sont des activités qui ne sont pas rémunératrices mais dont les caractéristiques, en termes d'implication, de bénéfices et de contraintes pour le projet rentrent dans la logique de compréhension du système d'activités. Les motivations personnelles et familiales peuvent également porter sur des activités de loisir si celles-ci se révèlent structurantes pour le projet. Edappa traite donc de toutes les activités professionnelles au sens large et des activités privées, individuelles et familiales, que le porteur de projet mobilise pour décrire son projet et le sens qu'il lui donne.

Cependant, Edappa ne conduit l'analyse de la dimension agro-environnementale de la durabilité que pour les activités agricoles. L'outil n'est pas conçu pour examiner l'impact environnemental des activités non-agricoles, artisanales, commerciales ou autres.

➤ 2 - Les cadres de l'analyse de la durabilité

■ 2.1 - Qu'entend-on par durabilité ?

L'adaptation de la définition du rapport Brundtland du développement durable à l'agriculture donne une définition de l'agriculture durable que nous développons dans Edappa : **une agriculture économiquement viable, écologiquement saine et socialement équitable**. Bien que le terme « développement durable » soit couramment utilisé, nous peinons à lui donner un contenu opérationnel ; difficulté qui découle de la nécessité de se donner des objectifs communs afin de dessiner de manière consensuelle ce vers quoi nous voulons aller. Décliner ce qu'est le développement durable en termes d'actions implique en effet de définir ce qu'est la durabilité puisque l'essence même du développement durable est d'atteindre un état durable. Par conséquent, le développement durable est « **une construction culturelle, une affaire d'interprétation, de délibération et de jugements portés par les acteurs** »³ (rapport Brundtland), un concept avec de nombreux enjeux et ambitions mais sans moyens ni critères prédéterminés pour sa mise en œuvre. Par conséquent, toute question ou action ayant trait au développement durable **se doit d'être resituée au regard des représentations et des positionnements des différentes parties prenantes**.

■ 2.2 - Que signifient les critères de durabilité choisis dans Edappa ?

Les choix réalisés dans la version d'Edappa proposée dans ce guide présentent le résultat d'un construit :

- **cognitif** (i.e. qui dépend d'un état des connaissances), réalisé à partir de différents outils d'évaluation de la durabilité préexistants, et des connaissances des concepteurs ;
- **historique**, arrêté en juillet 2011, dans un contexte donné ;
- **social**, le point de vue des acteurs, des chercheurs et de documents politiques sur la multifonctionnalité de l'agriculture ayant été pris en compte ;
- **localisé**, les expérimentations ont eu lieu en Languedoc-Roussillon, les enjeux de durabilité concernent notamment les moyennes montagnes méditerranéennes ; les études prises en compte portent sur la France et les chercheurs impliqués travaillent en partie à l'international. La conception d'Edappa est présentée de façon plus détaillée dans le chapitre introductif et par des articles disponibles en ligne.

Cette définition implique donc que les critères choisis **soient débattus lors de l'utilisation de l'outil** par l'accompagnateur et le porteur de projet. Ces critères sont de deux types :

- des Indicateurs, qui visent à représenter l'exhaustivité du projet en séparant la réalité en catégories socio-territoriales, économiques et agro-environnementales ;
- des Thématiques Transversales, qui visent à rendre compte de la durabilité du projet au regard d'objectifs globaux (autonomie, sécurité alimentaire, etc.) à différentes échelles (le système d'activités, le territoire).

Cette mise en débat des critères choisis est importante pour conserver une logique d'accompagnement : les Indicateurs et Thématiques Transversales constituent une proposition initiale pour l'analyse de la durabilité de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant, **mais elle peut être remise en cause**. Les critères proposés présentent une bonne base de discussion sur la durabilité, qu'ils soient refusés ou acceptés par le porteur de projet et les accompagnateurs, pour définir la durabilité d'un projet de création ou de développement d'activité.

■ 2.3 - Comment la durabilité est-elle analysée dans Edappa ?

Une difficulté de la définition de la durabilité est son caractère multidimensionnel, qu'il soit spatial, social, ou temporel. Cela pose de nombreux problèmes méthodologiques.

³ Rapport Brundtland : le terme « développement durable » naît en 1987 lors de la commission mondiale sur l'environnement et le développement faisant suite à la publication d'un rapport alarmant par le club de Rome en 1972 intitulé « Halte à la croissance ! ». Ce rapport propose une étude prospective de l'évolution de la population mondiale d'ici 2100 étayée par des simulations informatiques sur la base du rythme de consommation des ressources naturelles d'alors ; il prévoit une chute vertigineuse de la population du fait de la limitation des ressources naturelles et des diverses pollutions engendrées par le modèle économique en place.

En ce qui concerne la dimension temporelle, Edappa **analyse la durabilité tant d'un point de vue des pratiques déjà mises en œuvre par le porteur de projet que des pratiques envisagées.**

Concernant les dimensions spatiales et sociales de la durabilité en agriculture, il convient de repérer deux niveaux. Tout d'abord l'agriculture durable se caractérise par des pratiques durables : elle serait donc durable par et pour elle-même. Nous parlons alors dans Edappa de **durabilité restreinte**, autocentrée sur les seuls enjeux du projet, sur sa capacité à durer et traduisant une ambition de pérennité des activités. L'agriculture durable vise également à contribuer à la durabilité des territoires et des collectivités dans lesquelles elle s'inscrit. Il s'agit alors d'une **durabilité étendue**. Ces deux objectifs, bien que se référant *a priori* à deux échelles socio-spatiales différentes (le système d'activités d'un côté et le territoire et la planète de l'autre), sont étroitement liés et apparaissent dans tous les outils d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles, sans être toujours repérés en tant que tel.

Edappa s'applique à différencier ces deux niveaux d'analyse de la durabilité (restreinte et étendue). Cela permet au porteur de projet de **différencier les éléments qui relèvent de la seule durabilité de son projet (en termes de capacité à durer) et ceux qui relèvent de la contribution de son projet à la durabilité du territoire ou de la planète.**

En outre, dans la durabilité restreinte, celle qui concerne le projet en lui-même, Edappa distingue (voir Figure 17) :

- **une durabilité restreinte interne composée d'éléments propres au système d'activités**, qui trouve ses racines tant au niveau du porteur de projet, de ses ressources et de ses activités que dans l'interaction entre ces entités. En effet, les savoir-faire du porteur de projet, son capital économique, ses terres et son équipement, son appartenance à des réseaux sociaux constituent autant de ressources internes sur lesquelles il a une capacité d'action et de décision ;
- **une durabilité restreinte externe liée aux caractéristiques du territoire dans lequel s'inscrit le système d'activités**. Ces caractéristiques définissent des ressources qui sont externes au système d'activités, et sur lesquelles le porteur de projet a une faible capacité d'action et de décision :
 - les caractéristiques physiques et agroécologiques du territoire dans lequel s'inscrit le projet ;
 - les logiques réglementaires et normatives qui déterminent l'accès aux marchés, aux soutiens publics et aux statuts (normes environnementales, normes de qualité, etc.) ;
 - les logiques économiques et sociales des acteurs sectoriels locaux, avec par exemple la construction de signes de qualité liés au territoire ;
 - les logiques territoriales, à savoir les politiques agricoles des collectivités territoriales, les caractéristiques des marchés foncier et immobilier, ou encore les caractéristiques de l'emploi dans le territoire ;
 - sans doute peut-on également ajouter le contexte social et politique local qui influe parfois fortement sur l'intégration du porteur de projet et de ses activités.

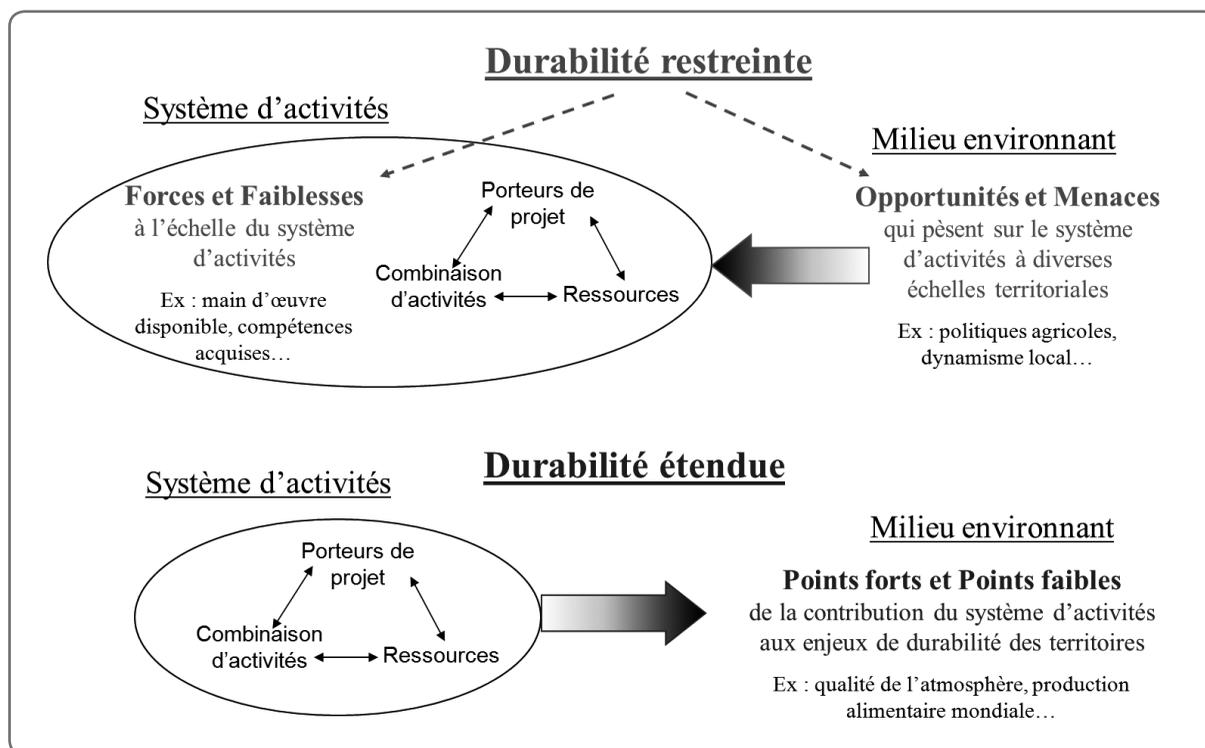


Figure 17 - Schématisation des échelles d'évaluation de la durabilité dans Edappa

➤ 3 - Une double grille de lecture pour l'évaluation de la durabilité à différentes échelles

Structuré sur une distinction des échelles de durabilité concernées par le projet, Edappa propose **une double grille de lecture pour l'évaluation de la durabilité** : des Indicateurs de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant dans ses dimensions socio-territoriales, économiques et agro-environnementales et des critères transversaux d'analyse des Indicateurs en fonction des échelles de durabilité.

3.1 - Des Indicateurs pour un diagnostic de la relation porteur de projet/projet/milieu environnant

Edappa offre tout d'abord un **diagnostic de la durabilité selon une batterie d'Indicateurs qui interroge les dimensions socio-territoriales, économiques et agro-environnementales** de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant (voir le tableur Edappa, pages « Indicateurs » et « Liste des Indicateurs »). Ce diagnostic soumet chaque choix du porteur de projet à réflexion selon les conséquences qu'il implique pour la durabilité.

L'objectif est de permettre au porteur de projet et à l'accompagnateur d'examiner chaque Indicateur afin de **récolter et formaliser les données factuelles**, c'est à dire l'ensemble **des choix et des compétences** du porteur de projet pour raisonner et mettre en place son projet. **Les Indicateurs sont regroupés en familles** pour faciliter l'accompagnement. À titre d'exemple, la famille d'Indicateurs « Main d'œuvre occasionnelle » regroupe trois Indicateurs : « Main d'œuvre mobilisable ponctuellement sur la combinaison d'activités », « Organisation, participation à des journées d'entraide » et « Emploi de saisonniers » (voir le tableur Edappa, page « Liste des Indicateurs »).

Pour l'accompagnateur, cette grille de lecture (de diagnostic) permet de vérifier que **tous les points du projet ont bien été traités** (idée d'exhaustivité), que le porteur de projet a pensé à « tout » et qu'il a conscience de l'ensemble des points à prendre en compte dans l'élaboration de son projet. Cela permet également de cibler l'ensemble des blocages techniques et économiques, et éventuellement de susciter le calcul du dimensionnement précis sur certaines parties du projet (une étude de marché, un plan de financement, un dimensionnement de bâtiment, etc.). Pour le porteur de projet, cela l'aide à visualiser l'ensemble de son projet (avoir une vue réflexive, formalisée et synthétique de son projet).

Thématiques Transversales

Familles d'Indicateurs		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A1	Raisons initiales du choix des activités et des lieux										
A2	Satisfactions ou insatisfactions (actuelles) liées au cadre et au lieu de vie										
A3	Participation à des démarches collectives, professionnelles ou non (Attaches / Isolement)										
A4	Relation avec les acteurs locaux non agricoles										
A5	Main d'œuvre régulière										
A6	Main d'œuvre occasionnelle										
A7	Répartition des tâches entre les différentes activités										
A8	Organisation du temps de travail sur l'année, sur la semaine et sur la journée										
A9	Ouverture à l'extérieur										
A10	Pérennité du foncier										
A11	Perspectives et transmissibilité										
B1	Pérennité des débouchés commerciaux										
B2	Stratégies de financement du projet et endettement										
B3	Production de richesses										
B4	Viabilité économique										
B5	Dépendance économique et gestion du risque										
B6	Spécialisation et gestion du risque										
B7	Approvisionnements en intrants et dépendance énergétique										
C1	Etat initial du support de production										
C2	Assolement, rotations et associations de cultures										
C3	Gestion génétique et diversité végétale et animale										
C4	Conduite du troupeau										
C5	Complémentarités agriculture-élevage										
C6	Travail et couverture du sol										
C7	Fertilisation et gestion de la matière organique des sols										
C8	Gestion de l'alimentation du troupeau										
C9	Irrigation et drainage										
C10	Pratiques phytosanitaires et vétérinaires										
C11	Consommation énergétique										
C12	Gestion des déchets et nuisances										
C13	Création et entretien des zones de régulation écologique, des paysages										
		durabilité restreinte								durabilité étendue	

Tableau 1 - Les familles d'Indicateurs et les Thématiques Transversales

Renseigner ces Indicateurs permet à l'accompagnateur et au porteur de projet de créer une **base de connaissances communes**. Les réponses récoltées permettent donc, en plus des apprentissages de l'accompagnateur sur le projet et le porteur de projet (idée du diagnostic), de **révéler les points nécessitant un accompagnement spécifique qu'il devient possible de problématiser** avec le porteur de projet. Enfin, elles permettent par la suite **de nourrir l'analyse** des Thématiques Transversales.

■ 3.2 - Une analyse globale selon des Thématiques Transversales

► Une analyse globale pour une co-évaluation

Les Thématiques Transversales forment **la charpente de la co-évaluation du projet entre le porteur de projet et l'accompagnateur**. À titre d'exemple, la Thématique Transversale « Qualité de vie » interroge plusieurs Indicateurs tels que les « Satisfactions ou insatisfactions liées au cadre et au lieu de vie », la « Pérennité de foncier » ou encore la « Viabilité économique » (liste non exhaustive). Ainsi, l'analyse de chaque Indicateur à l'aide des Thématiques Transversales permet de nourrir la réflexion sur les choix à opérer au cours de l'accompagnement.

Le principal objectif de l'analyse de ces Thématiques Transversales, dans une logique d'accompagnement, est de **susciter la réflexion** du porteur de projet et de **formaliser celle-ci**. Ces réflexions permettent de révéler (et/ou de construire) et de respecter la logique du porteur de projet. Elles induisent également **des apprentissages de l'accompagnateur et du porteur de projet sur le projet** (et parfois sur eux-mêmes), ses forces et ses faiblesses, les opportunités et les menaces du milieu environnant, ainsi que les atouts et les points faibles du projet dans sa contribution aux enjeux du territoire.

► Afin de reconnaître les Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et Points forts/Points faibles

Nous avons vu qu'Edappa **permet de différencier la durabilité restreinte et la durabilité étendue** de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant. La classification des Thématiques Transversales est réalisée suivant les enjeux de durabilité restreinte et de durabilité étendue afin **d'inciter à valoriser le porteur de projet et à caractériser les conditions territoriales et politiques**, bonnes ou mauvaises, en distinguant clairement :

- les Thématiques Transversales qui concernent des enjeux de durabilité restreinte (autonomie, qualité de vie, faisabilité technico-économique...). Ces Thématiques Transversales seront analysées selon deux perspectives :

- d'une part, les « **Forces ou Faiblesses** » du projet et du porteur de projet par rapport aux éléments internes au système d'activités, c'est à dire ceux sur lesquels le porteur de projet peut influencer. Ainsi, l'absence d'expérience de vie en milieu rural et la méconnaissance de l'activité agricole représente une faiblesse. En revanche, des compétences commerciales acquises lors d'une expérience professionnelle antérieure sont une force pour un projet de vente directe. Ces « Forces et Faiblesses » relèvent directement de l'action propre du porteur de projet, de ses décisions, de son histoire et de ses pratiques ;

- d'autre part, les « **Opportunités ou Menaces** » que le milieu environnant représente pour le porteur de projet et son projet, c'est à dire des éléments externes au système d'activités. La disponibilité de l'eau d'irrigation à bas coût, en quantité suffisante et avec une sécurisation de l'accès représente une opportunité pour un projet d'agriculture irriguée. En revanche, l'insécurité foncière liée aux dynamiques spéculatives périurbaines ou à l'existence d'un ostracisme local envers les nouveaux arrivants peut constituer une menace. Ces « opportunités et menaces » constituent le cadre dans lequel le porteur construit son projet et avec lequel il doit composer. Ses possibilités d'actions, individuelles ou collectives, sur le milieu environnant devront également être interrogées ;

- pour les Thématiques Transversales qui concernent des enjeux de durabilité étendue : des « **Points forts ou Points faibles** », qui formalisent la contribution du porteur de projet et de son projet à des enjeux de durabilité du territoire.

Cette distinction permet de faire la part des choses entre ce qui est lié au projet et au porteur de projet et ce qui relève du contexte (territoire, filières et normes et politiques publiques).

À titre d'exemple, considérons les Indicateurs « A3-4 Engagement dans la vie associative » et « A3-5 Engagement dans la vie politique ».

L'implication active d'un porteur de projet dans des associations et/ou dans des instances politiques locales est une force pour le projet puisqu'elle traduit et induit une reconnaissance sociale et une insertion territoriale. C'est pour le porteur de projet une source de motivations et de non-isolement. Cette implication témoigne de la capacité du porteur de projet à créer et/ou à entretenir des réseaux : il pourra si besoin mobiliser un collectif de travail externe et accéder à de l'information (Forces). Cependant, trop de temps consacré aux activités associatives et politiques peut induire une moindre capacité de suivi des activités productives et commerciales, et un risque de négligence et de désordres technico-économiques (Faiblesses). Par le lien qu'il crée ainsi sur son territoire, ce porteur de projet participe à la dynamisation de son territoire et contribue donc à sa durabilité au regard de cet enjeu (Point fort). Cependant, la possibilité de s'investir dans la vie associative et politique ne dépend pas que du porteur de projet, mais également du tissu associatif sur le territoire ou encore de la dynamique politique locale. La vie politique de certaines communes est parfois « verrouillée » par des habitants natifs, ce qui rend son accès difficile à de nouveaux venus (Menace). Ainsi, l'analyse en terme de Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et Points forts/Points faibles permet de construire une vision globale, de repérer les leviers d'action et les marges de manœuvre du porteur de projet. Cela conduit aussi à éviter le piège d'une vision normative selon laquelle l'engagement dans la vie associative et politique serait nécessairement un élément positif pour la durabilité.

	Familles d'indicateurs	Indicateurs	Durabilité restreinte		Durabilité étendue
			Forces / Faiblesses	Opportunités / Menaces	Points forts / Points faibles
Durabilité socio-territoriale	A1	A1-1			
		A1-2			
		A1-3			
		A1-4			
		A1-5			
	...				
Durabilité économique	B1	B1-1			
		B1-2			
		B1-3			
		B1-4			
		B1-5			
	...				
Durabilité agro-environnementale	C1	C1-1			
		C1-2			
		C1-3			
		C1-4			
		C1-5			
	...				
C13	C13-1				
	C13-2				

Tableau 2 - Classement en Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et Points forts/Points faibles

4.4 - Quelle est l'architecture générale d'Edappa ?

➤ 1 - Schéma du traitement de l'information dans Edappa : un processus en quatre étapes

1 : Relever les éléments factuels

Décrire les pratiques réalisées et/ou envisagées à partir des Indicateurs pertinents pour le projet.

Classer ces éléments factuels selon les différentes échelles de durabilité.

La saisie de ces éléments s'effectue sur la page « *Indicateurs* » du tableur. La page « *Liste des Indicateurs* » permet de suivre la saisie des Indicateurs et de savoir lesquels sont renseignés ou non.

Le sens que le porteur de projet donne à son projet apparaît lors du questionnement et du traitement des Thématiques Transversales : l'analyse se fait également sur la page « *Indicateurs* » prévue pour cela. La saisie par Thématique Transversale peut être suivie sur la page « *Thématiques Transversales* ».

2 : Faire émerger le sens du projet

Questionner les éléments factuels du projet à partir des différentes Thématiques Transversales.

Repérer les Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et Points forts/Points faibles qui se dégagent de l'analyse des Thématiques Transversales.

3 : Synthétiser le projet au travers de chaque Thématique Transversale

Faire émerger les éléments déterminants du projet pour chaque Thématique Transversale, en hiérarchisant l'apport des Indicateurs.

Les éléments d'analyse du projet par Thématiques Transversales peuvent ensuite être synthétisés pour chacune des Thématiques. Cette hiérarchisation des éléments se fait sur la page « *Thématiques Transversales* » du tableur.

La comparaison entre les Thématiques Transversales permet de formuler une vision globale sur le projet. Celle-ci s'effectue sur la page « *Bilan* » du tableur. Elle peut servir à répondre aux demandes de subventions, documents de présentation, etc.

4 : Hiérarchiser les différentes Thématiques Transversales

Synthétiser les informations fournies par l'analyse des Thématiques Transversales, pour les hiérarchiser en fonction des priorités du porteur de projet.

➤ 2 - Présentation du tableur informatique Edappa

Cette partie présente la structure, le contenu et le fonctionnement du fichier informatique baptisé « *Tableur Edappa* ».

■ 2.1 - Page « Présentation »

Cette page permet d'inscrire les données administratives nécessaires au suivi du porteur de projet. Elle **permet d'avoir une vision rapide du projet** pour le présenter à quelqu'un qui ne le connaîtrait pas, **et d'avoir une trace de l'évolution du projet**, en notant les grands changements d'orientation de celui-ci.

Certaines des cases de cette page font doublon avec les Indicateurs d'Edappa (comme par exemple la description du matériel et de l'équipement du porteur de projet) : lorsque cette page est renseignée, il n'est pas nécessaire de remplir de nouveau les mêmes informations lors de la saisie des éléments factuels dans Edappa, il suffit juste de faire mention de ces éléments.

■ 2.2 - Page « Indicateurs »

C'est sur cette page que s'effectue la saisie des données, pour les Indicateurs et pour les Thématiques Transversales. Cette page comporte une succession de tableaux, un pour chaque famille d'Indicateurs. Le processus s'opère en deux temps (voir le schéma de traitement de l'information ci-dessus) :

- les tableaux d'Indicateurs permettent **de saisir les informations factuelles relatives à un Indicateur pour chacune des échelles de durabilité** (durabilité restreinte interne, durabilité restreinte externe, durabilité étendue). Pour guider l'accompagnateur, **une question est proposée sous forme de commentaire dans la case du nom de l'Indicateur**. Bien entendu, ce n'est qu'une suggestion et les accompagnateurs expérimentés s'en passeront aisément. Le détail des informations requises par cet Indicateur est signalé juste en dessous du titre de la famille d'Indicateurs. Une case grisée indique que cet Indicateur ne permet pas, *a priori*, de renseigner l'échelle de durabilité concernée ;
- **ce tableau permet ensuite d'interpréter les éléments factuels selon qu'ils représentent des Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et/ou Points forts/Points faibles pour les différentes Thématiques Transversales.** Cette analyse doit être rédigée dans les cellules correspondantes du tableau de chaque Indicateur ;

Un lien cliquable existe entre le titre de la famille d'Indicateurs et la page « *Liste des Indicateurs* » pour naviguer plus rapidement d'un Indicateur à un autre, ainsi qu'entre le nom des Thématiques Transversales et la page « *Thématiques Transversales* » afin de faciliter la saisie d'informations complémentaires lors de la synthèse par Thématiques Transversales.

■ 2.3 - Page « Liste des Indicateurs »

Cette page contient l'ensemble des Indicateurs d'Edappa, ainsi que les éléments factuels saisis dans l'outil pour chacune des échelles de durabilité. En effet, les saisies réalisées depuis la page « Indicateurs » sont automatiquement reportées dans la page « Liste des Indicateurs ». **Cette page permet le suivi du niveau d'information des Indicateurs** : l'utilisateur peut ainsi repérer quelles parties ont été renseignées ou non. Les liens cliquables vers et depuis la page « Indicateurs » permettent de se déplacer plus rapidement entre les Indicateurs, et de prendre du recul sans rester enfermé sur la page « Indicateurs ». Les cases grisées précisent qu'il n'est *a priori* pas prévu que l'Indicateur puisse renseigner tel ou tel aspect de la durabilité. Il en est de même pour l'ensemble des cases grisées de l'outil. Cependant, il n'est pas impossible que certaines situations amènent à considérer qu'une case devrait être renseignée et donc « blanchie » : dans ce cas, n'hésitez pas à le faire !

■ 2.4 - Page « Thématiques Transversales »

La page « *Thématiques transversales* » facilite la synthèse des Thématiques Transversales. Elle présente un tableau pour chaque Thématique Transversale. Pour chacune d'elles, l'ensemble des éléments d'analyse renseignés dans la page « *Indicateurs* » est automatiquement recopié. Les liens cliquables des cases des familles d'Indicateurs permettent de retourner à la page « *Indicateurs* » pour préciser l'ana-

lyse si besoin, puis de revenir sur cette page en cliquant sur le nom de la Thématique Transversale sur la page « Indicateurs ». Le lien cliquable « Sommaire » permet de revenir en haut de la page, où une liste des Thématiques Transversales est rappelée avec des liens cliquables pour aller directement sur les tableaux correspondants, facilitant ainsi la navigation entre les Thématiques Transversales.

■ 2.5 - Page « Liste des Thématiques Transversales »

Dans Edappa, l'analyse du projet se fait selon des Thématiques Transversales. La page « *Liste des Thématiques Transversales* » recense **6 thématiques de durabilité restreinte** et **4 de durabilité étendue**. Elle décrit également l'ensemble des familles d'Indicateurs qui renseignent ces Thématiques Transversales.

Cette page est présentée dans l'outil avec une mise en page qui permet son impression : il est donc possible de l'imprimer pour avoir sous les yeux l'ensemble des Thématiques Transversales et des familles d'Indicateurs, en guise d'aide-mémoire pendant l'utilisation de l'outil.

A1		Raisons initiales du choix des activités et des lieux							
A1-1 : Rupture ou en continuité dans la trajectoire du ménage ? Motivations initiales aux activités agricoles, à la qualité de vie ?		A1-2 : Description de l'ensemble des activités para-agricoles ou non agricoles, raison d'être et motivations pour cette combinaison d'activités (goût, revenu, temps, statut, foncier...)		A1-3 : Valorisation de compétences, de savoir-faire acquis par le passé		A1-4 : Capacité à mobiliser un réseau. Personnes et groupes mobilisables pour l'installation dans le lieu et dans les activités		A1-4 : Motivations pour les lieux de résidence et d'activités envisagés. Insertion dans le territoire des activités et des porteurs de projet ; organisation spatiale des activités	
Description factuelle, telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)			
		Internes à la combinaison d'activités		Externes à la combinaison d'activités					
	A1-1	Choix de vie, par rapport au passé des personnes							
	A1-2	Motivations à une éventuelle pluriactivité							
	A1-3	Valorisation de compétences, de savoir faire							
	A1-4	Réseaux sociaux pré-existants au projet							
A1-5	Choix des lieux de vie, d'activité et de résidence								
Signification, interprétée dans un dialogue entre accompagnateur et porteur de projet	Thématiques	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles		
	Faisabilité technico-économique								
	Ancrage territorial								
	Qualité de vie								
	Autonomie								
	Dynamisation des territoires								
	Sécurité et souveraineté alimentaire								
	Ressources "naturelles" Energie et ressources non-renouvelables								

Tableau 3 - Présentation de la page « Indicateurs » (exemple famille d'Indicateurs A1)

■ 2.6 - Page « Bilan »

Cette page présente l'ensemble des résumés des analyses des Thématiques Transversales. Elle permet ainsi une analyse finale du projet en discutant des résultats de chacune des Thématiques Transversales.

■ 2.7 - Pages « Des ressources pour l'accompagnateur »

Quatre pages sont proposées à la suite du bilan : « CR propre », « Investissement », « TVA » et « Calculateur ». Ces pages sont issues d'outils utilisés par les accompagnateurs à l'installation en agriculture. Elles permettent de réaliser une estimation du compte de résultat prévisionnel, du plan de financement nécessaire aux investissements, des remboursements de TVA à effectuer et du coût d'un prêt. Ces informations sont utiles au remplissage des Indicateurs d'Edappa.

4.5 - Comment utiliser Edappa ?

Ce chapitre présente les conditions et modalités envisageables pour utiliser Edappa. Nous rappelons qu'Edappa est conçu pour être utilisé dans une démarche d'accompagnement (voir partie introductive du guide) et que ce guide n'a pas pour vocation de former des accompagnateurs.

L'expérimentation d'Edappa dans différentes situations d'accompagnement réelles (divers accompagnateurs, divers porteurs de projets, diverses phases d'accompagnement) montre qu'il est possible d'envisager plusieurs modalités d'utilisation. L'utilisation d'Edappa nécessitant un support informatique, les protocoles proposés permettent également d'imaginer une utilisation différée du support informatique, en se limitant à interroger l'adéquation projet/porteur de projet/milieu environnant dans une conversation sans support, qu'il soit informatique ou papier.

Ces diverses utilisations requièrent des compétences différentes tant chez les porteurs de projet que chez les accompagnateurs, et varient en particulier selon le degré de maîtrise de l'outil. De fait, les fonctions de l'outil seront différentes selon le protocole suivi. Bien entendu, d'autres protocoles restent à imaginer.

➤ 1 - Qui peut l'utiliser ? (compétences, formation)

Edappa est un outil pensé pour l'accompagnement des porteurs de projets par des accompagnateurs professionnels. Ses utilisateurs ont donc pour vocation à s'inscrire dans **une démarche d'accompagnement**, dont les principes sont rappelés dans ce manuel (voir chapitre 1.2 sur l'accompagnement). Cette démarche nécessite d'articuler l'utilisation d'Edappa avec celle d'autres outils de l'accompagnement et éventuellement d'autres acteurs de l'accompagnement lorsque ceux-ci sont jugés plus compétents. Cependant, une utilisation de l'outil hors du cadre de l'accompagnement, comme outil de diagnostic d'un projet ou d'une exploitation peut éventuellement être envisagée, notamment dans une perspective pédagogique comme ce fut le cas lors de formations universitaires.

Edappa ne possède aucune norme intrinsèque pour juger d'une pratique : pour analyser un projet dans le cadre d'Edappa, l'accompagnateur doit avoir de **bonnes connaissances en agronomie**, ou bien savoir s'adresser à des personnes compétentes. Il doit également connaître **l'environnement local**, c'est à dire **l'histoire et les conditions sociales, politiques, économiques, agronomiques et écologiques** qui définissent le territoire dans lequel s'inscrit le projet.

La lecture de ce guide permet à des accompagnateurs professionnels de prendre en main Edappa. Cependant, **une bonne maîtrise de l'outil est nécessaire avant de réussir à faire de l'accompagnement avec Edappa. En effet, pour maintenir son attention sur l'accompagnement, l'accompagnateur ne doit pas être trop absorbé par l'outil.** Dans les premiers temps, il est conseillé d'utiliser Edappa comme un outil de diagnostic et d'aide à l'analyse du projet en complément de l'accompagnement habituel que réalise l'accompagnateur. Les dangers d'une utilisation d'Edappa par des accompagnateurs maîtrisant mal l'outil sont explicités dans la partie « Limites et dangers d'utilisation de l'outil ». Des accompagnateurs non confirmés peuvent néanmoins utiliser Edappa comme simple outil de diagnostic.

➤ 2 - Edappa et les porteurs de projet

■ 2.1 - Pour quels projets Edappa est-il pertinent ?

Edappa est prévu pour **l'accompagnement des projets de création ou de développement d'activités ayant une composante agricole**. Il a vocation à être utilisé comme outil intermédiaire, fil rouge de l'accompagnement. Cependant, les réflexions et l'analyse de la durabilité induites par l'outil **ne sont pertinentes que lorsque le projet a dépassé le stade de « l'idée »** : la définition des grandes lignes du projet (productions, modes de production et de commercialisation choisis, dimensionnement et qualités des terres connus, etc.) sont nécessaires pour utiliser Edappa.

■ 2.2 - Et lorsque qu'il y a plusieurs porteurs d'un même projet ?

Comme nous l'avons vu, Edappa s'adresse à une entité sociale qui peut regrouper plusieurs individus

(couple, petit groupe, etc.). Si tel est le cas, Edappa devrait être mobilisé lors d'entretiens avec tous les porteurs du même projet. Il permet alors de susciter des discussions entre les porteurs du projet et la consolidation d'une représentation commune et de choix partagés. Seule la famille d'Indicateurs A1 doit être renseignée lors d'entretiens individuels, du fait des questions très personnelles que cela suppose. Comme dans l'outil Trajectoire, « l'exercice » ne doit pas se transformer en thérapie de couple ou de groupe.

■ 2.3 - Comment présenter l'outil aux porteurs de projets ?

L'accompagnateur a plusieurs possibilités pour présenter Edappa aux porteurs de projet. Il semble cependant indispensable de préciser que :

- Edappa est **une grille d'Indicateurs visant à caractériser de façon globale l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant, en recherchant la durabilité de cette adéquation ;**
- **l'outil ne donne pas de note**, mais oriente l'analyse de l'accompagnateur et du porteur de projet pour repérer des marges de manœuvre, des possibilités de mettre en valeur des éléments structurants et pour évaluer les impacts du projet en matière de durabilité. L'idée n'est pas de dire à la fin : « Ton projet est plus ou moins durable » ;
- **l'outil facilite l'accompagnement en incitant le porteur de projet à discuter et à conforter ses choix.**

La suite de la présentation dépend du protocole d'utilisation que l'accompagnateur choisit de mettre en place. La présentation des Thématiques Transversales et des différentes échelles de durabilité (restreinte, étendue) est facultative. Elle dépend du niveau d'autonomie que le porteur de projet va acquérir dans l'utilisation d'Edappa (à sa demande ou à l'invitation de l'accompagnateur).

De la même façon, la présentation détaillée de l'ensemble des objectifs de l'outil n'est pas obligatoire : elle amène à préciser les objectifs du processus d'accompagnement en général. Des pratiques différentes peuvent donc être mises en place en fonction de chaque porteur de projet.

➤ 3 - Comment renseigner les Indicateurs et les Thématiques Transversales?

Comme nous l'avons vu, l'utilisation complète d'Edappa a lieu en quatre temps :

- une première étape de description factuelle des pratiques réalisées et/ou envisagées à partir des Indicateurs pertinents au fur et à mesure de l'avancée du projet ;
- une seconde étape visant à faire émerger le sens du projet par une analyse critique des Indicateurs au regard des diverses Thématiques Transversales ;
- une troisième étape de synthèse du projet pour chaque Thématique Transversale ;
- une étape finale de « bilan » où la comparaison entre les Thématiques Transversales permet de formuler une vision globale sur le projet.

■ 3.1 - Les Indicateurs

Il est recommandé de lire cette partie en consultant simultanément le *tableur Edappa*, aux pages « *Indicateurs* » et « *Liste des Indicateurs* ». Comme précisé plus haut, la page « *Indicateurs* » présente ceux-ci par famille d'Indicateurs, et selon l'échelle à laquelle ils seront analysés du point de vue des Thématiques Transversales. La page « *Liste des Indicateurs* » permet une vue d'ensemble des Indicateurs. Le contenu des Indicateurs est explicité dans la partie suivante.

Lorsqu'il renseigne les Indicateurs, l'accompagnateur utilise principalement une posture d'accompagnant (*voir partie 1.2 sur l'accompagnement*), **en essayant d'être le plus neutre possible dans les questions posées**, en évitant tout implicite qui donnerait une idée de la « bonne » ou de la « mauvaise » réponse. **Il est important de rappeler que des cases peuvent rester vides !** Tous les Indicateurs ne sont pas pertinents pour l'ensemble des projets. De plus, en fonction de l'évolution du projet, les Indicateurs peuvent gagner ou perdre en pertinence et n'ont, bien entendu, pas tous vocation à être remplis à chaque entretien d'accompagnement.

Lorsque les Indicateurs sont renseignés dans le tableur pendant l'entretien, distinguer dès le début ce qui relève de la « Durabilité restreinte interne » et de la « Durabilité restreinte externe » permet de différencier correctement ce qui dépend du porteur de projet et ce qui dépend de son milieu environnant.

Cependant, cette formalisation des éléments factuels selon différentes échelles de la durabilité (durabilité restreinte interne, durabilité restreinte externe, durabilité étendue) peut demander un surtravail aux accompagnateurs (« ça m'oblige à une gymnastique de l'esprit qui est déjà occupé par ailleurs »). Il est alors possible de noter l'ensemble des données dans une seule colonne de durabilité, pour faciliter la saisie. Les données peuvent être laissées ainsi (ce qui empêche une analyse visuelle de l'ensemble des données sur la page « *Liste des Indicateurs* »), ou reprise par la suite pour distinguer les échelles de durabilité. L'analyse des Thématiques Transversales nécessite cependant le respect de la classification en différentes échelles.

■ 3.2 - Les Thématiques Transversales

Les contenus des Thématiques Transversales sont explicités dans la partie suivante. De par les différences notables entre les porteurs de projet et les projets, certains critères de durabilité peuvent sembler inopportuns pour un projet donné, ou bien ne pas correspondre aux attentes du porteur de projet ou de l'accompagnateur pour ce projet : il est alors souhaitable de ne pas s'attarder sur les thématiques concernées et éventuellement de **redéfinir un sens commun** entre l'accompagnateur et le porteur de projet autour des thématiques ciblées avant de s'en servir pour l'analyse.

► **Analyse d'une famille d'Indicateurs par les Thématiques Transversales**

Il est recommandé de lire cette partie en consultant simultanément le *tableur Edappa*, aux pages « *Indicateurs* » et « *Thématiques Transversales* ».

Lorsqu'une famille d'Indicateurs est renseignée, l'analyse des Thématiques Transversales proposées permet une formalisation du sens des choix du porteur de projet. Cette opération est facilitée sur la page « *Indicateurs* », les Thématiques Transversales étant juste en dessous des données factuelles de la famille d'Indicateurs concernés. Cette formalisation induit une co-évaluation par le porteur de projet et l'accompagnateur de la pertinence des choix : il s'agit de débattre des impacts de ces choix sur les différentes Thématiques Transversales. Cette co-évaluation est menée dans **une logique d'évaluation** (voir *partie 1.2 sur l'accompagnement*), toujours dans le cadre d'une discussion entre l'accompagnateur et le porteur de projet. Elle peut se faire immédiatement après la saisie des données factuelles des Indicateurs, ou bien dans un second temps, dans le même entretien ou dans un rendez-vous ultérieur.

À titre d'exemple, une fois renseignés les Indicateurs de la famille « A1- Raisons initiales du choix des activités et du lieu », il devient possible de commencer à évaluer :

- les Forces/Faiblesses et les Opportunités/Menaces que cette famille d'Indicateurs représente pour les Thématiques Transversales « Faisabilité technico-économique », « Ancrage territorial », « Qualité de vie » et « Autonomie » ;
- et les Points forts/Points faibles des Thématiques Transversales « Dynamisation des territoires », « Souveraineté et sécurité alimentaires », « Ressources « naturelles » », « Énergie et ressources non-renouvelables ».

De plus, l'analyse des Thématiques Transversales peut être envisagée de deux manières selon les contributions de l'accompagnateur et du porteur de projet :

- dans la première modalité, le remplissage des Indicateurs et des Thématiques Transversales est simultané. L'accompagnateur questionne directement le porteur de projet sur l'analyse qu'il fait de chaque Thématique Transversale, puis il rédige dans le tableur Edappa ce sur quoi le porteur de projet et lui se sont mis d'accord, dans une co-construction de cette analyse. Cette modalité est facilitée par l'utilisation de l'ordinateur comme support de la relation par l'intermédiaire de l'écran utilisé comme média (voir partie suivante) ;
- dans la deuxième modalité, le remplissage des Indicateurs et des Thématiques Transversales fait l'objet de temps différenciés. L'accompagnateur peut réaliser seul ses analyses des Thématiques Transversales puis les soumettre dans un second temps à la discussion avec le porteur de projet,

ou bien proposer au porteur de projet de faire seul l'analyse des Thématiques Transversales et de confronter cette analyse à celle de l'accompagnateur dans un rendez-vous ultérieur.

► **Analyse de l'ensemble de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant par la synthèse des Thématiques Transversales**

Ce n'est que lorsque **l'ensemble des Indicateurs jugés pertinents pour le projet ont été analysés** que la synthèse du projet pour une Thématique Transversale donnée peut être effectuée. Celle-ci est facilitée sur la page « *Thématiques Transversales* ». Par de simples clics, cette page permet des allers retours vers les familles d'Indicateurs pertinentes, et si nécessaire de finir de les renseigner. À titre d'exemple, la Thématique Transversale « Ancrage territorial » renvoie vers les familles d'Indicateurs A1, A3, A4, A5, A6, A9, A10, A11, B1, etc. Il s'agit alors de **hiérarchiser les apports relatifs de chaque Indicateur pour chacune des Thématiques Transversales** afin d'arriver à une synthèse pour chacune des Thématiques Transversales.

Il est également envisageable d'utiliser la page « *Thématiques Transversales* » pour réaliser la synthèse d'un projet suivant les Thématiques Transversales alors que le reste de l'outil n'a pas été rempli mais que l'accompagnement a déjà amené l'accompagnateur à questionner ces Indicateurs. En effet, Edappa ayant été développé avec des accompagnateurs, les critères présentés sont proches de ceux que les accompagnateurs utilisent couramment.

Ce travail peut être complété par un bilan de l'ensemble des Thématiques Transversales, facilité sur la page « *Bilan* ». Ce bilan pourra alors servir à argumenter des dossiers de demande de subventions ou d'aide.

➤ **4 - Utiliser Edappa comme support de suivi ou de discussion**

■ **4.1 - L'utilisation d'Edappa comme support de suivi du projet**

Edappa est proposé comme support de suivi du projet. Il occupe une place différente dans l'accompagnement selon son « degré de remplissage », selon la phase du projet et la phase d'accompagnement. Il sera alors, simultanément ou successivement, **outil média, support de discussion, de saisie d'information, de formalisation, d'analyse.**

Lorsqu'Edappa n'est pas utilisé comme support de suivi, **il peut servir à faire un bilan du projet.** Dans ce cas, il convient de prévoir une séance d'accompagnement assez longue, pour que tous les champs importants puissent être traités. Des éléments factuels peuvent être saisis dans le tableur avant l'entretien, cette saisie pouvant être réalisée par l'accompagnateur s'il possède les données, ou bien, si l'accompagnateur pense que c'est possible, par le porteur de projet lui-même. Dans les deux cas, une discussion sur les données inscrites dans l'outil est nécessaire.

■ **4.2 - L'utilisation d'Edappa comme support de discussion**

Le tableur Edappa propose dans la page « Indicateurs » des suggestions de questions. Elles sont rédigées sous forme de « commentaires » de la cellule qui désigne l'Indicateur. Ces questions guident l'accompagnateur et le porteur de projet et affinent le sens donné à l'Indicateur. Ces questions doivent être reformulées et contextualisées selon la logique de l'accompagnement et le projet dont il est question. Une bonne maîtrise de l'outil permet d'utiliser Edappa comme un support de discussion au service de l'entretien d'accompagnement : il guide l'accompagnateur vers les questions pertinentes à poser.

Il est également envisageable de ne pas utiliser Edappa comme support de discussion lors de l'entretien. La discussion peut alors être libre, l'accompagnateur jonglant d'un Indicateur à l'autre suivant le cours de la conversation. La grille peut aussi être laissée de côté pour permettre de focaliser l'attention sur des nœuds du projet qui sont transversaux aux familles d'Indicateurs proposés. Leur analyse, conduite sous la forme d'une classification en Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces et Points Forts/Points faibles, pourra être intégrée à l'outil à la suite de l'entretien et ainsi nourrir l'évaluation sur la durabilité.

L'utilisation du tableur Edappa comme support de la discussion peut provoquer, chez certains accompagnateurs débutants ou ceux qui découvrent l'outil, un « enfermement dans l'outil » et une moindre attention à la relation d'accompagnement. L'accompagnateur est alors obnubilé par le remplissage des

Indicateurs, enchaîne les questions selon l'ordre proposé dans le tableur, sans relancer le porteur de projet lorsque la réponse reste fragile, etc. L'entretien tourne à l'interrogatoire. **Une telle utilisation permet à la rigueur de faire un diagnostic intéressant du projet mais en aucun cas de l'accompagnement.** Dans ce cas, il est recommandé aux utilisateurs débutants de garder des moments d'entretien sans l'utilisation du support du tableur, le temps de se familiariser avec l'outil pour en rendre l'utilisation plus fluide et plus discrète.

➤ 5 - Utiliser l'ordinateur pendant la séance d'accompagnement

La saisie des informations dans le tableur pendant l'entretien n'est pas toujours possible ni souhaitable (pas d'électricité sur le lieu de l'entretien, rejet de l'informatique par le porteur de projet, nécessité d'une relation directe accompagné et accompagnateur, etc.). Il est alors envisageable d'utiliser les Indicateurs d'Edappa sans saisir les réponses dans le fichier informatique. L'accompagnateur réalise sa prise de note comme il le souhaite. Celle-ci pourra, par exemple, être formalisée selon les différentes échelles de durabilité proposées par Edappa pour faciliter la saisie ultérieure des données et permettre le suivi du projet.

■ 5.1 - L'écran média de la relation d'accompagnement

L'utilisation de l'écran de l'ordinateur comme média de la relation d'accompagnement permet au porteur de projet de réagir directement sur l'écran : il peut ainsi donner son avis sur les formulations employées par l'accompagnateur pour décrire son projet. **Ce protocole assure la création d'une base de connaissance commune et mutualisée.** Le porteur voit ainsi son projet prendre forme. De plus, certains porteurs de projet apprécient de « remplir des cases », ce qui les rassure. Ils sont généralement stimulés par les Indicateurs et les Thématiques Transversales qu'ils voient à l'écran, et qu'ils souhaitent continuer à renseigner même après l'entretien : ils gagnent ainsi en autonomie, et l'accompagnateur n'a alors plus besoin de poser les questions, les porteurs de projet répondant seuls aux questions qui apparaissent dans le tableur. **Cette utilisation d'Edappa est vivement déconseillée pour les accompagnateurs qui ne maîtrisent pas bien l'outil.** En effet, le risque est grand de ne pas pouvoir ou savoir prendre du recul sur l'outil et de perdre en qualité de relation d'accompagnement. Il semble aussi **déconseillé de saisir les informations à l'écran sans que le porteur de projet ne le voie** (lorsque l'accompagnateur et le porteur de projet ne sont pas de même côté de la table et de l'écran). Le risque est alors de perdre le contact visuel avec le porteur de projet, de s'enfermer dans son écran, et/ou de donner à penser au porteur de projet qu'il n'y a pas de qualité d'écoute et d'interactions.

■ 5.2 - L'écran extérieur à la relation d'accompagnement

L'utilisation de l'écran d'ordinateur après l'entretien permet d'éviter le risque de placer l'outil Edappa au centre de la démarche et de négliger la relation d'accompagnement. Dans ce cas, la saisie de l'information dans Edappa est postérieure à l'entretien et le tableur sert à l'accompagnateur de support de discussion et d'analyse lors de l'entretien suivant. Ce travail peut aussi être réalisé sur une impression des tableaux renseignés. Il pourra être facilité également par l'utilisation des descriptions des Indicateurs présentes à la fin de ce guide d'utilisation. Dans ce cas de figure, le porteur de projet ne s'approprie pas activement l'outil, ce qui ne lui permet pas de formaliser lui-même ses réponses et de s'autonomiser de l'accompagnateur. Cependant, cette logique d'autonomisation pourra être retrouvée ultérieurement, soit à la fin de l'entretien, lorsque le porteur découvre ce qui a été inscrit dans Edappa, soit en envoyant le tableur au porteur de projet par mail, pour qu'il l'analyse et le complète chez lui, ou encore lors d'un rendez-vous ultérieur qui pourra être l'occasion de rediscuter du contenu du fichier. Cette phase peut se traduire par une remise en cause de ce qui est noté dans le tableur.

➤ 6 - Comment analyser les données dans Edappa ?

Edappa permet plusieurs niveaux d'analyse récapitulés ici. Les deux premiers niveaux concernent les Indicateurs tandis que le troisième porte sur l'analyse globale de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant au sein des Thématiques Transversales.

1. Le premier niveau d'analyse des données consiste à **classer** celles-ci **en trois niveaux de durabilité**

différents, en distinguant la durabilité restreinte interne, la durabilité restreinte externe et la durabilité étendue. Cette **formalisation des éléments factuels** (des pratiques existantes et des intentions) réalisée par l'accompagnateur et/ou le porteur de projet permet de mettre en valeur les marges de manœuvre, les éléments structurants du projet et les impacts des pratiques (existantes ou projetées) en matière de durabilité.

2. Dans Edappa, toute question posée au porteur de projet l'invite à formaliser une réponse vis à vis de celle-ci. C'est un premier pas dans l'accompagnement. Mais le sens de cette réponse reste souvent à construire dans un second temps : **c'est la formalisation du sens. Cette étape est essentielle. Elle consiste à interpréter les éléments factuels en Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces, Points forts/Points faibles selon diverses Thématiques Transversales.** Cette interprétation est bien entendue co-construite entre l'accompagnateur et le porteur de projet : c'est une des phases centrales de l'analyse réflexive et de l'évaluation suscitée par le processus d'accompagnement. Il est alors judicieux, surtout dans une logique d'accompagnement, **d'interroger le sens que porte l'absence de réponse à des questions (ou des difficultés à répondre)** : cela permet de relever les points du projet qui sont moins réfléchis que les autres. Cette formalisation sera complétée par l'analyse des Thématiques Transversales, ce qui permet la **co-construction de l'évaluation**. Nous renvoyons le lecteur à divers exemples présentés dans le fichier « Edappa Exemples ».

En guise d'illustration, lors d'un entretien, l'Indicateur A1-1 « Choix de vie, par rapport au passé des personnes » est renseigné de la façon suivante : « Naissance d'un enfant. Elle est déçue par le salariat, envie d'autre chose, plus d'autonomie. Vieux rêve de vie dans la nature, dans la montagne. Le boulot de son compagnon les en avait éloigné, et sa décision de démissionner a été l'occasion de se relancer sur ce projet. ». La discussion entre l'accompagnateur et le porteur de projet conduit à interpréter ces éléments de la façon suivante :

Thématiques transversales	Durabilité restreinte (en fonction d'éléments internes au système d'activités)	
	Forces	Faiblesses
Faisabilité technico-économique		Aucun attrait particulier pour la technique du métier, fuite d'une autre vie
Qualité de vie	Forte volonté pour vivre à la campagne, le projet se fera en fonction du lieu de vie	
Autonomie	Attrait pour l'autonomie de son travail	

Tableau 4 - Exemple d'interprétation d'un Indicateur en termes de Forces/Faiblesses

3. Un troisième niveau d'analyse consiste à porter un regard global sur les pages « *Liste des Indicateurs* » et « *Thématiques Transversales* », afin d'y **apprécier les quantités relatives de données inscrites dans les différents Indicateurs et dans les différentes Thématiques Transversales.**

Dans le même ordre d'idée, sur la page « *Thématiques Transversales* », **l'analyse relative de l'ensemble des forces et de l'ensemble des faiblesses** permet de juger de l'état d'avancement du porteur de projet vis à vis des ressources, compétences, connaissances, savoirs et savoir-faire requis pour la réalisation de son projet.

L'analyse comparée des opportunités et des menaces permet d'estimer le poids relatif des avantages et des contraintes liés au milieu environnant, et éventuellement de les prendre en compte pour orienter le projet. Bien entendu, ces opportunités et ces menaces sont la représentation que le porteur de projet et l'accompagnateur se font de la situation actuelle et projetée : ce sont bien ces représentations (et leurs lacunes) qui font sens pour orienter l'action et les décisions du porteur de projet, et non une réalité qui aurait été « objectivée » par un tiers.

De plus, **l'analyse relative de durabilité restreinte interne/ externe** permet d'apprécier si la durabilité du projet tient plus aux ressources du porteur de projet ou bien à des facteurs extérieurs : elle permet donc

de questionner la plus ou moins grande dépendance de la réussite du projet à des éléments extérieurs.

Enfin, **la co-évaluation des Thématiques Transversales doit permettre de hiérarchiser l'importance des Indicateurs au sein des Thématiques Transversales, puis les Thématiques Transversales entre elles**, selon ce qui fait sens pour le porteur de projet. En effet, cette importance relative de chacune de ces Thématiques Transversales, tout comme des Indicateurs en leur sein, n'est pas fixée *a priori*. Ces thématiques ne jouent pas toutes sur les mêmes composantes de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant. Elles n'ont pas non plus le même rôle vis à vis de leur caractère évaluatif. L'importance de chacune se révélera donc en fonction des caractéristiques de chaque projet lors de l'utilisation d'Edappa.

➤ 7 - Limites et dangers de l'utilisation d'Edappa

Pensé pour caractériser et analyser l'ensemble des dimensions de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant, Edappa constitue une grille de lecture très longue. **Elle ne doit être remplie que suivant la logique et les besoins de l'accompagnement**. Les expérimentations de l'outil attestent qu'Edappa n'est jamais « rempli » intégralement. Il est essentiel de garder en tête **que l'outil doit servir d'aide pour structurer et formaliser l'analyse** à partir du travail que les accompagnateurs font habituellement. Il ne doit pas y avoir de surtravail à l'utilisation d'Edappa par les accompagnateurs (hormis lors de la phase d'apprentissage !).

Une utilisation d'Edappa avec le seul objectif de « remplir les cases » s'avère dangereuse à plusieurs égards : elle peut **laisser croire au porteur de projet qu'il a été accompagné**, alors que l'accompagnateur n'a fait que « remplir une grille », sans analyse réflexive en parallèle. Il aura, au mieux, réalisé un diagnostic du projet, ce qui ne permet pas au porteur de projet de développer une démarche l'amenant à plus d'autonomie. Cette utilisation peut également faire **perdre du temps au porteur de projet et remettre en question la confiance** qu'il accorde à l'accompagnateur. Le porteur de projet a en effet d'autres priorités que de détailler son projet sous tous les angles, et pour comprendre l'intérêt qu'il a de répondre à de nombreuses questions (dont certaines forcément délicates), il doit sentir que l'outil lui apporte plus que ce qu'il peut faire seul chez lui. Une telle utilisation peut surtout **conduire à une déformation du projet** pour « le faire rentrer dans les cases ».

L'outil est pensé comme un facilitateur de l'accompagnement dans la mesure où il aide à la réalisation de certaines tâches dans le processus et dans la relation d'accompagnement. Cependant, l'utilisation d'Edappa ne garantit pas qu'il y ait accompagnement. Mener l'intégralité d'un entretien et d'une analyse avec Edappa n'est donc possible que lorsque **l'accompagnateur possède une bonne maîtrise de l'outil**, c'est à dire qu'il en a une connaissance suffisante pour lui permettre de s'en servir selon sa logique propre, en prenant du recul, et dans le temps long de l'accompagnement. Lorsque l'accompagnateur ne maîtrise pas bien l'outil, il ne peut se servir d'Edappa que comme d'un **outil de diagnostic** dans l'accompagnement.

4.6 - Les Thématiques Transversales

Thématiques de durabilité restreinte	Thématiques de durabilité étendue
Faisabilité technico-économique	Dynamisation des territoires
Ancrage territorial	Sécurité et souveraineté alimentaire
Qualité de vie	Ressources "naturelles"
Autonomie	Energie et ressources non-renouvelables
Adaptabilité	
Entretien du support de production	

Tableau 5 - Des Thématiques Transversales qui structurent l'évaluation du projet

➤ 1 - Thématiques transversales de durabilité restreinte

Rappel : les thématiques de durabilité restreinte ont pour objectif de discerner les éléments qui relèvent (1) directement de l'action propre du porteur de projet, de ses décisions, de ses pratiques, de ses ressources, éléments internes au système d'activités classés en « Forces ou Faiblesses », et (2) des éléments avec lesquels les porteurs de projet doivent composer, éléments externes au système d'activités classés en « Opportunités ou Menaces ». Les thématiques de durabilité restreinte permettent donc de repérer les capacités des porteurs de projet à assurer ou non la pérennité de leur système d'activités.

Ces thématiques ne s'intéressent pas toutes aux mêmes dimensions de la relation porteur de projet/projet/milieu environnant. Certaines se focalisent sur le porteur de projet, d'autres sur le projet, et prennent plus ou moins en compte leur relation avec le milieu environnant.

■ 1.1 - Faisabilité technico-économique

Cette thématique vise à analyser la capacité des porteurs de projet à assurer la faisabilité technico-économique de leur système d'activités. Pour cela, elle s'intéresse aux cohérences (ou incohérences) et aux **complémentarités (ou concurrences)** entre les diverses activités du système d'activités, d'un point de vue de travail, de revenu, de l'épanouissement personnel.

Cette thématique analyse, avec un regard centré sur la pérennité du projet, les adéquations suivantes :

- **projet/porteur de projet** : le projet est-il humainement vivable ? Le niveau de production souhaité est-il atteignable ? Les porteurs de projet possèdent-ils les compétences nécessaires pour la réalisation des activités ? ;
- et **projet/milieu environnant** : les objectifs souhaités sont-ils atteignables dans un environnement donné ?

Il s'agit d'apprécier **si l'ensemble des activités** envisagées, avec les dimensionnements et **les choix de conduite** envisagés, seront durables au niveau technico-économique. Ces activités seront-elles capables de produire les résultats attendus sur des plans techniques (production), économiques (revenu) et humains (main d'œuvre, temps de travail) en prenant en compte les caractéristiques du milieu environnant ? Il s'agit enfin de juger et consolider les **capacités** des porteurs de projet à **raisonner et conduire** les activités et les choix techniques. Cette évaluation pourra permettre à l'accompagnateur d'orienter **les apprentissages nécessaires**.

Une attention particulière sera portée aux interactions entre les activités, aussi bien en termes de

complémentarités que de concurrences :

- Ces interactions peuvent concerner les ressources mobilisées par plusieurs activités (matériel, compétences, travail, foncier, etc.). Les interactions « travail » sont cruciales : il faut alors examiner la répartition des tâches des différentes activités dans le temps, et la priorité accordée aux opérations élémentaires simultanées (en discernant les niveaux d'astreintes) ;
- les interactions doivent aussi être questionnées dans leurs dimensions spatiales (durée de transport entre deux activités, organisation multipolaire de la vie familiale, flux d'eau résiduelle de l'activité agricole dans des étangs destinés à la pêche ou à la pisciculture, etc.) ;
- il sera également nécessaire de s'interroger sur les complémentarités/concurrences des activités en termes de revenu, de trésorerie, de gestion du risque, etc.

Cette Thématique Transversale pourra être complétée par la réalisation et l'analyse de comptes de résultats prévisionnels et d'un plan de financement nécessaire aux investissements. Elle pourra également être complétée avec un calendrier d'organisation du travail sur la journée, la semaine, et sur l'année, et par des tableaux d'assolement, de rotation des cultures, d'alimentation et de reproduction animale.

Exemple :

Contextualisation de l'extrait : Le couple vient de démarrer une activité vigneronne dont lui s'occupe majoritairement en parallèle de son emploi salarié comme ouvrier agricole sur un domaine voisin. Elle travaille en tant qu'enquêtrice sociale pour le tribunal. Dans cet extrait, le porteur de projet exprime les difficultés qu'il rencontre à mener de front ses deux activités en termes de temps de travail.

Extrait : « L'année dernière, c'est le meilleur exemple, parce que malgré tout, j'ai pas eu le temps de m'occuper de mes vignes. On a prévu avec mon patron de travailler 4 jours par semaine. Ça me laisse le vendredi en plus du week-end pour travailler sur mes vignes, mais c'est pas suffisant. [...] D'une part, je fais pas suffisamment d'heures là-bas, parce qu'il y a souvent besoin ici. On se connaît, on est amis mais ça n'aurait pas été possible sur un autre domaine ou j'aurais mieux calculé mes besoins en temps. Le problème c'est qu'il faut un salaire. Bon, ma compagne travaille à côté. On a quand même une maison à payer. »

■ 1.2 - Ancrage territorial

L'objectif global de cette thématique est de mettre en valeur et de juger **la façon dont le projet et les porteurs de projet s'insèrent dans un territoire donné**. Cette thématique porte un regard centré sur les adéquations porteur de projet/milieu environnant et projet/milieu environnant.

Pour cela, il s'agit tout d'abord de juger et de relever les éléments qui indiquent les motivations et la volonté des porteurs de projet à s'insérer dans ce territoire, à le faire vivre : en effet, certains projets ont des motivations relatives au paysage, au mode de vie, à la culture que les personnes trouvent idéales dans un lieu donné. Il s'agit également d'apprécier la capacité du projet à mettre en valeur des ressources territoriales : la production mise en place comportera-t-elle une mise en valeur spécifique des ressources propres au territoire ? On portera aussi une attention à la capacité du porteur de projet et du projet à s'insérer dans un territoire donné : s'intégrer dans une histoire, une culture, un patrimoine, et tisser des réseaux sociaux, etc. Le projet d'activité sera-t-il reconnu par les personnes environnantes, correspond-il à l'idée qu'ils se font de leur territoire ?

L'étude de cette thématique s'intéresse à l'ensemble de la main d'œuvre et des réseaux mobilisables par les porteurs de projet, à l'ouverture de la combinaison d'activités sur le territoire et aux relations avec d'autres acteurs locaux sur les aspects socio-territoriaux. Elle interroge également, sur des critères économiques, les échanges avec des acteurs du territoire et, sur des critères agronomiques, la correspondance des choix techniques à un territoire donné.

Cette thématique permet de formaliser des points de durabilité interne sur la volonté des porteurs de

projet à s'ancrer dans le territoire de leur projet, et de soulever des points de durabilité externe fondamentaux pour l'insertion et la durabilité du projet. L'accompagnateur veillera particulièrement à l'intégration d'éléments du territoire avec lesquels le porteur de projet devra composer même s'il y est *a priori* réfractaire. En revanche, les éventuels apports du projet des porteurs de projet à la dynamique des territoires ne font pas l'objet de cette thématique : relevant d'enjeux de durabilité étendue, ils seront analysés dans la thématique « Dynamisation des territoires ».

Exemple :

Contextualisation de l'extrait : Le couple est originaire de la commune sur laquelle il pratique une activité d'élevage caprin/transformation fromagère et vente directe. Dans cet extrait, elle explique comment elle compose avec les chasseurs et expose son point de vue sur la chasse qu'elle considère comme partie intégrante de la vie locale.

Extrait : « Nous, on n'a pas de souci avec les chasseurs. Mon mari est trésorier de l'association de chasse. Chacun doit y mettre un peu du sien. Je sors pas mes bêtes dans plein d'endroits où ils vont chasser. Il n'y a jamais de soucis. Mais c'est vrai, je ne titille pas. Quand ils chassent là, je prends mes chèvres et je vais ailleurs. Je pense pas que ça change et puis c'est grand le territoire. Il y a assez pour les chasseurs et pour quatre chèvres qui pâturent. [...] Quand on n'est pas du coin, et qu'on veut s'installer on va se heurter à beaucoup de soucis. La chasse ça fait partie de la vie du village. Moi je suis d'ici, donc je la critique pas la chasse. Mais c'est vrai qu'il y a beaucoup d'éleveurs qui comprennent pas la chasse. [...] La chasse ça fait partie de la vie du village et des coutumes et ça on pourra jamais l'enlever, c'est comme ça... On peut pas la sortir de la vie du village c'est impossible. Moi, ce côté, ça ne me perturbe pas du tout parce que ça a toujours fait partie de ma vie. »

■ 1.3 - Qualité de vie

L'objectif de cette thématique est de **formaliser les attentes et les réalités liées à la qualité de vie des porteurs de projet** dans la concrétisation de leur projet et de leur relation avec le milieu environnant. Elle porte un regard centré sur **les porteurs de projet** et leurs **adéquations avec leur projet et leur milieu environnant**. C'est la capacité du projet à répondre aux motivations et attentes des porteurs de projet sur le plan professionnel (au sens large) et éventuellement personnel (si ces dimensions sont abordées). Sera évalué sous cet angle l'ensemble des caractéristiques du projet (matérielles, techniques, sociales, organisationnelles...).

Pour cela, il s'agit d'abord de repérer **les choix** des porteurs de projet qui relèvent d'une **motivation liée à la qualité de vie**. L'idée est de pouvoir, par la suite, juger avec les porteurs de projet de l'adéquation entre ce qu'ils cherchent à obtenir grâce au projet et les risques encourus. Il est intéressant d'interroger à l'aide de cette thématique **l'évolution entre les motivations initiales et les motivations actuelles**. Seront également formalisés des éléments **liés au milieu environnant** des porteurs de projet et de leur projet et qui influent sur la qualité de vie de ceux-ci (par exemple la présence d'une centrale de déchets à proximité du lieu d'habitation).

L'étude de cette thématique s'intéresse à des critères sociaux (intensité du travail, souplesse de son organisation sur différentes échelles de temps...) et économiques (qualité des échanges économiques, satisfaction vis à vis du revenu obtenu et de la valorisation du travail...). Les éléments touchant la qualité de vie au travail sont aussi interrogés par la famille d'Indicateurs « État initial du support de production » et l'Indicateur « Dimensionnement et choix technique » : ils permettent notamment de raisonner le choix du matériel en fonction de la pénibilité des tâches. La qualité de vie liée à des satisfactions de nature technique (goût pour le geste bien fait, pour une race d'animaux, etc.) n'est pas renseignée lors du questionnement sur les choix techniques mais lorsqu'on aborde les motivations.

Ainsi, cette thématique permet de formaliser les attentes des porteurs de projet vis à vis de la qualité de vie espérée, qui est un élément de durabilité restreinte, et de formaliser puis de juger des éléments qui

peuvent nuire à l'obtention de la qualité de vie souhaitée et donc à la pérennité du projet (surcharge de travail, présence d'une usine à proximité, etc.).

Exemples :

Contextualisation des extraits. Dans les extraits suivants, tirés de plusieurs entretiens, sont évoquées les motivations au lieu et/ou à l'activité agricole en termes de qualité de vie :

Extrait : « On a une la meilleure qualité de vie qu'on peut avoir à mon avis. C'est la motivation principale. J'ai vécu 9 ans à Lyon, je sais ce que c'est la vie. [...] Je pense qu'on a ça dans le sang ou on l'a pas. Ça ne s'invente pas. Soit on le sent soit on ne sent pas »

Extrait : « Oui c'est la belle vie puisque c'est la vie qu'on a choisi »

Extrait : « Moi je vois pas comment je pourrai faire autrement que de vivre à la campagne. J'ai habité en camion, en caravane... Je ne pourrai pas faire autrement. Je suis tout le temps dehors, je peux pas être dans une maison. Et je trouve qu'il y a quelque chose à faire dans les campagnes »

Extrait : « J'ai toujours une fâcheuse tendance à aller aux endroits où il y a pas beaucoup de monde. Maintenant, je m'en plains un peu mais quelque part ça me dérange pas non plus. C'est vrai que l'hiver est long parfois. La moindre petite festivité se situe toujours un peu loin. C'est vrai que c'est la route, tout ça. Après c'est un peu extrême ici. Moi j'ai vécu en Lozère et il y avait tout de suite des choses plus près de chez moi »

■ 1.4 - Autonomie

Cette thématique questionne l'autonomie des porteurs de projet dans la réalisation de leur projet et examine dans quelle mesure le projet rend les porteurs de projet plus autonomes. L'objectif est aussi de caractériser l'autonomie et la dépendance du projet et des porteurs de projet par rapport au milieu environnant, et de juger des avantages et des inconvénients qu'apportent ces degrés d'autonomisation pour la durabilité du projet. Elle est centrée sur l'**adéquation porteur de projet/projet**, mais interroge également **leurs relations au milieu environnant** (les relations porteur de projet/milieu environnant et projet/milieu environnant).

Cette thématique suppose d'examiner **les choix faits au nom de l'autonomie du système d'activités**, de les expliciter et discuter de l'intérêt de ceux-ci quant à la pérennité du système d'activités. Juger de l'autonomie revient également à **juger des capacités des porteurs de projet à prendre des décisions**, à mener leur projet en connaissance du milieu environnant mais en s'émancipant de celui-ci. L'autonomie peut également être vue comme un facteur favorisant « l'adaptabilité » dans l'idée d'être moins dépendant et donc moins affecté par des aléas extérieurs.

Cette thématique permet :

- au niveau agronomique, de juger de la maîtrise que possèdent les porteurs de projet vis à vis de leurs moyens de production, notamment des intrants (lieu de provenance ou production personnelle). On pourra juger l'autonomie du système au niveau des cycles du carbone et de l'azote, et donc de l'éventuel lien agriculture/élevage (qui pourra être mis en place à l'échelle de plusieurs systèmes d'activités) et de la gestion de la fertilité, de l'autonomie fourragère ;
- au niveau économique, d'évaluer les capacités de la combinaison d'activités à réduire les risques liés à la dépendance aux marchés de commercialisation et à la volatilité des marchés de matières premières ;
- au niveau socio-territorial, d'interroger les motivations des porteurs de projet vis à vis de l'autonomie,

ainsi que leur capacité et l'intérêt ou non de s'émanciper de l'économie formelle.

■ 1.5 - Adaptabilité

L'objectif global de cette thématique est d'explicitier et de mettre en valeur **les capacités d'adaptation et les stratégies** mises en œuvre pour faire face à ou pour se prémunir d'imprévus par les porteurs de projet, et d'évaluer leur pertinence dans l'objectif d'assurer la durabilité du projet face à des aléas extérieurs. Cette thématique est donc centrée sur **l'adéquation porteur de projet/projet** mais également sur leur relation au milieu environnant (donc les relations porteur de projet/milieu environnant et projet/milieu environnant).

L'idée est de formaliser et de juger de **la capacité** du système d'activités et des porteurs de projet **à faire face à des aléas** sur plusieurs plans : capacité à absorber une charge de travail imprévue (par exemple par la mise en place de réseaux de solidarité), capacité à supporter une baisse du revenu, capacité à augmenter ou diminuer l'activité selon le besoin, capacité à apprendre de nouvelles techniques, capacité à changer de marchés, à développer une nouvelle production... Il est alors nécessaire de s'interroger **sur les risques encourus** (climatiques, sanitaires, commerciaux, stabilité du foncier, etc.). On pourra juger de **la pertinence des choix** pour **se prémunir de certains risques**. En effet, **diverses stratégies** peuvent être mises en place pour surmonter des imprévus (dispersion et/ou réduction du risque, « agir sur » ou « faire avec » le contexte risqué, anticiper ou réagir, etc.), en développant **diverses pratiques** (maîtrise des jeux politiques, endettement, diversification des sources de revenus, des activités, des cultures, des marchés d'intrants et de produits, stockage, irrigation, serres, assurances, simplification de l'itinéraire technique, réduction d'intrants, etc.).

Cette thématique prend en compte des critères socio-territoriaux pour juger de la souplesse du projet mis en place (réseaux, organisation du travail...). Elle examine également des critères économiques pour juger de la répartition du risque entre les différentes activités et la capacité du système à modifier son fonctionnement, sa structure et/ou ses stratégies si besoin. Elle questionne également les aspects de technique agronomique de la combinaison d'activités pour juger de leur adaptabilité.

■ 1.6 - Entretien du support de production

Dans une logique d'accompagnement, l'idée est d'**interroger l'ensemble des choix techniques** effectués par les porteurs de projet qui relèvent d'une **volonté de préserver la capacité de production** du support de production. L'objectif est également de juger, par **une co-évaluation**, de **l'impact des pratiques agronomiques et zootechniques** sur l'entretien, la préservation et le renouvellement des capacités de production des supports de production du système d'activités. On aborde ici une des dimensions de **l'adéquation projet/milieu environnant**, tout en travaillant sur les volontés et la perception de cette adéquation par les porteurs de projet.

L'évaluation porte donc sur la capacité des pratiques à :

- entretenir la fertilité du sol ;
- protéger les sols cultivés et les parcours de l'érosion et de la perte de matière organique (surpâturage, terrain nu, irrigation, apports en matière organique...);
- entretenir durablement la structure du sol ;
- gérer l'état de santé des plantes et des animaux sans augmenter leur résistance vis-à-vis des méthodes utilisées, tout en gérant le bien-être animal (déplacements, alimentation, rythme de reproduction, bâtiments...);
- gérer la génétique des plantes et des animaux.

Cette thématique prend donc en compte l'ensemble des pratiques agronomiques et zootechniques, ainsi que certains Indicateurs structurants comme le statut du foncier. Elle interroge les thématiques agro-environnementales pour un double jugement. Tout d'abord, elle s'intéresse à l'adéquation entre ces pratiques et les réalités du milieu environnant : cela permet de s'assurer de l'adéquation entre, d'une part, l'état initial du support de production et les caractéristiques du milieu environnant et, d'autre part,

les pratiques et les choix mis en place (objectifs de production, itinéraires techniques...). Ensuite, elle permet de juger les conséquences des choix et pratiques mis en place pour l'entretien du support de production.

➤ 2 - Thématiques transversales de durabilité étendue

Les critères de durabilité étendue définissent une approche multifonctionnelle de l'agriculture¹. Toutes les thématiques de durabilité étendue interrogent la contribution des porteurs de projet et/ou du projet à des enjeux de durabilité qui prennent sens à des échelles socio-spatiales supérieures à celle du système d'activités (de la petite région à la planète, en passant par la commune, le bassin versant ou la nation). Ces thématiques portent sur les relations projet/milieu environnant et porteur de projet/milieu environnant. Il est du travail de l'accompagnateur de repérer les échelles territoriales pour lesquelles les thématiques choisies révèlent un impact du projet et/ou du porteur de projet. Pour chacune de ces thématiques, il s'agit d'explicitier les motivations des porteurs de projet à répondre à ces enjeux, puis de juger les Points Forts et les Points Faibles des effets du projet et des porteurs de projet.

■ 2.1 - Dynamisation des territoires

L'objectif de cette thématique est de mesurer l'effet de la combinaison d'activités sur différents enjeux qui font sens pour le territoire du projet (*pour la définition, voir l'outil Cartapp*). Ces enjeux sont spécifiques à chaque territoire et à définir en fonction du territoire du projet.

La dynamisation du tissu social est prise en compte par la **participation des porteurs de projet** à la **vie locale**, associative et politique, dans des **filières professionnelles** et dans le reste de la vie du territoire. Au niveau économique, on évalue la **production de richesse et d'aliments** du projet et les produits et débouchés qui bénéficient à d'autres acteurs du territoire (agricoles ou non). Les emplois créés seront également pris en compte. Sur le plan environnemental, c'est l'impact des activités sur **l'entretien ou la restauration des ressources naturelles renouvelables, la biodiversité et le paysage** qui est évalué (cohérence territoriale, enjeux de restauration, de conservation...).

Cette thématique regroupe donc les aspects du projet qui font sens pour le territoire. Elle est renseignée par les Indicateurs qui concernent les réseaux des porteurs de projet, les Indicateurs économiques qui évaluent la production de richesses et les débouchés, et les Indicateurs agro-environnementaux qui prennent en compte les pratiques des porteurs de projet.

■ 2.2 - Sécurité et souveraineté alimentaire

L'objectif est ici de questionner l'effet du projet sur les enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaire. Cet enjeu n'est pas la première des préoccupations des acteurs de l'installation en agriculture, qu'il s'agisse des structures de l'État ou des structures de l'accompagnement. Pourtant, il nous a semblé important de rendre possible une analyse de la contribution du projet à la sécurité et à la souveraineté alimentaire, au regard des motivations souvent exprimées par les porteurs de projet, et en raison des nouvelles préoccupations des collectivités territoriales.

On entend par sécurité alimentaire, « l'accès pour tous et à tout moment à une alimentation suffisante pour une vie saine et active, en respectant les habitudes alimentaires » (FAO, 1996). Cette définition retient des objectifs quantitatifs, d'universalité et de qualité autour de « quatre piliers » qui font toujours référence : disponibilité alimentaire, accessibilité (conditions physiques et économiques d'accès à l'alimentation), stabilité (des flux, des prix et des qualités) et utilisation (par qui, pour quoi). Plus tard, cette notion est renvoyée à celle de droit à l'alimentation. La souveraineté alimentaire est la dimension politique de la sécurité alimentaire : c'est la possibilité pour un État ou une collectivité de définir sa politique et de maîtriser et moduler ses choix alimentaires.

Cette thématique conduit donc à examiner tous les enjeux du projet associés à la question alimentaire, en interrogeant notamment **la capacité de l'agriculture et des agriculteurs à se maintenir** : solidarités

¹ Le concept de multifonctionnalité répond à l'idée que l'activité agricole assure simultanément des fonctions marchandes et non marchandes, à savoir des fonctions politiques (souveraineté alimentaire), des fonctions économiques (production de denrées agricoles, d'énergie, contribution à l'emploi rural...), sociales (maintien d'un tissu rural, patrimoine, santé publique...), spatiales et environnementales (entretien des paysages, gestion de la biodiversité...).

entre paysans, renouvellement de la population agricole, production agricole au regard des capacités des terres, impact des activités sur **l'entretien de la fertilité des sols** pour juger de la durabilité à long terme de la production agricole. On questionnera également la **diversification et la qualité de l'offre alimentaire** (qualité sanitaire et organoleptique de la production, création de débouchés agricoles et de matières premières...) et la contribution à **l'autonomie alimentaire d'un territoire** (capacité à produire à partir de ressources du territoire, diminution de la dépendance vis-à-vis des cours mondiaux, relocalisation et désintermédiation de l'échange alimentaire par les circuits-courts...), etc.

■ 2.3 - Gestion des ressources « naturelles »

L'objectif est d'apprécier l'effet du projet sur **l'entretien et le renouvellement des ressources naturelles renouvelables**. Cela concerne toutes les pratiques agro-environnementales et suppose que l'accompagnateur dispose de connaissances agronomiques et écologiques.

La préservation de la **biodiversité végétale et animale**, cultivée ou non, est un enjeu majeur. La biodiversité du sol peut aussi être prise en compte, notamment en questionnant l'impact des pratiques de travail ou de conservation du sol sur la vie de celui-ci.

Il s'agit également d'évaluer la contribution du projet à répondre aux **enjeux territoriaux liés à l'eau** (économie ou dépense, en quelles saisons...) et à la **pollution de celle-ci**. Cela peut également inclure des pratiques de diminution de risques d'inondation (l'entretien d'un bon état structural du sol évite un ruissellement des eaux, etc.).

On évalue enfin l'effet du projet sur **l'atmosphère** : le bilan carbone (ensemble des déplacements, des besoins pour les champs...) et éventuellement d'autres rejets (nitrates...), selon les connaissances de l'accompagnateur en terme de bilan carbone et de cycle de l'azote. Avec l'entretien de l'état du sol, le piégeage de matière organique contribue à la diminution du CO². D'autres outils peuvent être utilisés pour effectuer ce diagnostic de façon fine, Edappa permettant de synthétiser les résultats dans un seul document.

■ 2.4 - Energie et ressources non-renouvelables

L'objectif est d'évaluer les pratiques de **gestion de l'énergie et des ressources non renouvelables** qui font enjeu de durabilité étendue : énergies fossiles, apports minéraux, etc. Cette thématique rend compte des stratégies des porteurs de projet pour minimiser, ou non, leur consommation énergétique : il s'agit donc, pour l'ensemble des pratiques agro-environnementales, de questionner les choix énergétiques, en particulier celles relatives à l'éventuelle moto-mécanisation. Elle rend également compte, avec l'Indicateur « C11-2 choix énergétiques- autoproduction », de la volonté des porteurs de projet de produire ou de consommer des énergies renouvelables, et des moyens qu'ils mettent en œuvre pour ceci.

4.7 - Les Indicateurs

➤ 1 - Comment sont-ils classés ?

A l'image de la plupart des méthodes d'évaluation de la durabilité globale des exploitations agricoles, la grille s'organise autour des trois dimensions structurant la représentation courante du développement durable : dimensions socio-territoriale, économique et agro-environnementale. Chaque dimension est déclinée en familles d'Indicateurs. Elles sont elles-mêmes divisées en Indicateurs permettant de décrire l'ensemble des critères de durabilité de l'adéquation porteur de projet/projet/milieu environnant. Cet ensemble de critères retenus est issu d'une étude bibliographique et de l'analyse comparée de 7 méthodes confrontées et enrichies par des chercheurs et des accompagnateurs (*voir partie 1.4*).

Les Indicateurs sont présentés de façon suivante :

- pour chaque famille d'Indicateurs :
 - une justification de la famille d'Indicateurs au regard des enjeux de durabilité restreinte et étendue ;

- un tableau indiquant les Indicateurs et les Thématiques Transversales auxquelles ils renvoient. Les cases blanches signalent que l'Indicateur renseigne la Thématique Transversale considérée et les cases grises qu'il ne le renseigne pas.

- Présentation de chacun des Indicateurs, avec :
 - une ou plusieurs **questions-type** qui précisent le sens de l'Indicateur ;
 - un **aide-mémoire** des éléments clefs pour caractériser l'indicateur ;
 - parfois un **exemple**.

➤ 2 - Durabilité socio-territoriale

Les Indicateurs de la durabilité socio-territoriale visent notamment à caractériser les réseaux, les alliances et l'entraide dont disposent les porteurs de projet, mais aussi les concurrences et les exclusions auxquelles ils peuvent être exposés. Il s'agit également d'identifier les expériences des porteurs de projet, leurs motivations, leur perception du territoire, et de voir ce qu'ils apportent au territoire par leur implication dans l'action collective et politique. Cette partie permet donc de renseigner des thématiques de durabilité restreinte et de durabilité étendue.

Du point de vue de la durabilité restreinte interne, l'objectif de cette partie est de caractériser les motivations, les connaissances et les goûts des porteurs de projet qui seront structurants dans la conduite des activités. On cherche à formaliser ce qui fait sens pour les porteurs de projet. Du point de vue de la durabilité restreinte externe, l'objectif est de caractériser ce qui, dans l'environnement social des porteurs de projet, peut influencer sur la durabilité du projet.

Du point de vue de la durabilité étendue, les Indicateurs visent à caractériser et apprécier les contributions du projet en termes de dynamiques sociales et territoriales. Le projet et les porteurs de projet permettent-ils de dynamiser des associations, un tissu paysan, une vie politique ? Ceux-ci contribuent-ils à la souveraineté alimentaire du territoire en améliorant l'autonomie alimentaire du territoire ? Quelles sont les motivations pour préserver et mettre en valeur les ressources naturelles ?

■ 2.1 - A1 Raisons initiales du choix des activités et des lieux

Cette famille, composée de 5 Indicateurs, a pour objectif de revenir sur le parcours du porteur de projet avant que celui-ci ne se lance dans son projet et depuis le début de celui-ci. Elle permet d'intégrer dans Edappa les résultats des outils Trajectoire (Indicateurs 1, 2, 3 et 4) et Cartapp (*a minima* le 5). La lecture des guides à l'utilisation de ces deux outils permet de bien cerner les objectifs de cette famille d'Indicateurs.

Du point de vue de la durabilité restreinte, ces Indicateurs permettent d'apporter beaucoup d'éléments : la « Faisabilité technico-économique » dépend notamment des compétences et des réseaux des porteurs de projet ; « l'Ancre territorial » peut être interprété à l'aune du passé des porteurs de projet, des motivations et du choix du lieu de vie ; la « Qualité de vie » escomptée avec ce projet pourra également être identifiée et enfin « l'Autonomie » peut se révéler à travers les compétences mais aussi la volonté des porteurs de projet à devenir autonome ou non. Du point de vue de la durabilité étendue, cette famille d'Indicateurs renseigne toutes les Thématiques Transversales, puisque les motivations peuvent s'exprimer pour chacune de ces thématiques (« Dynamisation des territoires », « Sécurité et souveraineté alimentaire », « Ressources naturelles », « Énergie et ressources non-renouvelables »).

		Faisabilité technico-économique	Ancre territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Énergie et ressources non-renouvelables
A1-1	Choix de vie, par rapport au passé des personnes										
A1-2	Motivations à une éventuelle pluriactivité										
A1-3	Valorisation de compétences, de savoir-faire										
A1-4	Réseaux sociaux pré-existants au projet										
A1-5	Choix des lieux de vie, d'activité et de résidence										

Tableau 6 - Contributions de la famille d'Indicateurs A1 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

Conseil pour l'utilisation : cette famille d'Indicateurs amène toujours à aborder de nombreuses dimensions du projet, et ouvre donc sur un nombre d'Indicateurs important. L'utilisation des outils Trajectoire et Cartapp facilite le remplissage de cette famille. Dans l'analyse, il est important de rester sur les raisons qui motivent initialement les activités et le lieu, à moins de risquer une dispersion et un traitement superficiel.

► **A1-1 Choix de vie par rapport au passé des porteurs de projet**

Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs		Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
			Internes au système d'activités		Externes au système d'activités			
A1-1	Choix de vie, par rapport au passé des personnes		Naissance d'une enfant, Delphine déçu par le salariat, envie d'autre chose, plus d'autonomie. Vieux rêve de vie ds la nature, ds la montagne. Le boubou de delphine les en avait éloigné, et sa décision de démissionner a été l'occasion de se relancer sur ce projet.				Prise de conscience politique et écologique sur la nature de l'alimentation, son origine	
Signification	Thématiques transversales		Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Faisabilité technico-économique			Aucun attrait particulier pour la technique du métier, fuite d'une autre vie				
	Ancrage territorial							
	Qualité de vie			Fortes volontés pour vivre à la campagne, le projet se fera en fonction du lieu de vie				
	Autonomie			Attrait pour l'autonomie de son travail				
	Revitalisation des territoires ruraux							
	Sécurité et souveraineté alimentaire						Volonté de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'alimentation	
	Ressources "naturelles"						Volonté de préserver l'environnement	
	Energie et ressources non-renouvelables							

Tableau 7 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur A1-1

Questions : Quelles sont vos motivations pour vous installer en agriculture ? Comment préparez-vous votre installation ? Rupture ou continuité dans ce choix d'installation ?

Aide-mémoire : Trajectoire de vie, expériences passées (voir l'outil Trajectoire).

Exemple : François et Delphine sont maraîchers depuis un an. Lui est ancien informaticien, elle est laborantine qui continue à exercer lorsqu'on lui demande et qu'elle a besoin d'argent (et du temps disponible). Ils ont commencé progressivement leur production l'année précédente, afin de vivre à la campagne, dans un village dont ils sont tombés sous le charme. Ils produisent à 3 km de leur habitation, et se relaient pour le travail et la garde de leur enfant.

► **A1-2 Motivations pour une éventuelle pluriactivité**

Question : Qu'est-ce qui vous attire, vous plaît ou vous déplaît dans le fait de mener de front diverses activités ?

Aide-mémoire : Description et justification des activités para-agricoles ou non agricoles, raison d'être et motivations pour cette combinaison d'activités (goût, revenu, temps, statut, foncier).

► **A1-3 Valorisation de compétences, de savoir-faire**

Questions : Utilisez-vous, dans ces diverses activités, des compétences acquises précédemment ? Lesquelles ? Comment avez-vous acquis ces compétences (formation, expériences) ?

Aide-mémoire : Valorisation de compétences, de savoir-faire acquis par le passé.

► **A1-4 Réseaux sociaux préexistants au projet**

Question : Quels réseaux, quelles personnes êtes-vous capable de mobiliser lors de la création de votre projet ?

Aide-mémoire : Capacité à mobiliser un réseau. Personnes et groupes mobilisables pour l'installation dans le lieu et dans les activités.

► **A1-5 Choix des lieux de vie, d'activité et de résidence**

Questions : Comment a été envisagé le choix du lieu de vie ? Adéquation avec l'ensemble des activités envisagées ? Entente avec les anciens propriétaires ?

Aide-mémoire : Motivations pour les lieux de résidence et d'activités envisagés. Insertion dans le territoire des activités et des porteurs de projet ; organisation spatiale des activités.

Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités			
A1-5	Choix du lieu de vie, d'activité et de résidence	habitent à 3 km du terrain : engendre des difficultés, des déplacements, ce n'est pas choisi. Elle et son compagnon sont tombés amoureux de mialet : cadre de vie, village, les gens, et "chez Mialet". C'est le fait d'être là qui les a encouragés à s'installer.					
Signification	Thématiques transversales	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Faisabilité technico-économique		perte de temps et dépenses liées aux trajets. Possibilité de temps de travail réduite par l'obligation de rentrer				
	Ancrage territorial	intégration très rapide et fortes affinités avec le tissu local qui les a poussés à s'installer ici					
	Qualité de vie		géné par l'impossibilité de prendre un temps de pause chez soi pour couper des moments de travail				
	Dynamisation des territoires					apportent des légumes au gens du village, qui les soutiennent. Volonté de vivre sur ce territoire	
	Energie et ressources non-renouvelables						déplacements quotidiens

Tableau 8 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur A1-5

■ **2.2 - A2 Satisfactions ou insatisfactions (actuelles) liées au cadre et au lieu de vie**

Cette famille d'Indicateurs questionne les porteurs de projet sur leurs conditions de vie actuelles, en prenant en compte les avantages et inconvénients du lieu de vie. Elle interroge également sur l'isolement ou la proximité géographique des porteurs de projet vis-à-vis de ce qui importe pour eux, ainsi que les attaches éprouvées par les porteurs de projet pour et sur le territoire.

En matière de durabilité restreinte, elle renseigne la Thématique Transversale « Qualité de vie » : il s'agit alors de questionner les porteurs de projet sur leur perception des éléments liés au lieu et au cadre de vie, notamment pour l'organisation du travail et pour les distances entre l'habitation et les lieux activités. Pour la durabilité étendue, sont évaluées la participation des porteurs de projet à la vie des territoires et la consommation énergétique, notamment à cause des déplacements.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A2-1	Proximité des commerces et des services										
A2-2	Qualité de vie sur l'année, lieu d'habitation										
A2-3	Distance du lieu d'habitation aux activités										
A2-4	Motivations actuelles liées au cadre de vie										
A2-5	Accès à des manifestations récréatives et culturelles										
A2-6	Qualité du tissu social sur le village et ses environs										

Tableau 9 - Contributions de la famille d'Indicateurs A2 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A2-1 Proximité des commerces et des services**

Questions : Trouvez-vous les commerces et les services dont vous avez besoin à proximité ? Si non, la distance est-elle souhaitée, gênante ? Ressentez-vous une proximité ou un isolement géographique ?

Aide-mémoire : Commerces et services jugés importants pour les différents membres de la famille (école, médecins...). Organisation spatiale de l'activité par rapport aux commerces et services.

Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités			
A2-1	Proximité des commerces et des services			Epicerie et marché sur place, mais besoin d'aller sur Alès pour la crèche. Supérette à St Jean du Gard ou Anduze, assez proche. Alès pour les approvisionnements agricoles.			
Signification	Thématiques transversales	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Qualité de vie			La majorité des services sont à proximité	Déplacement à Alès pour la crèche, les approvisionnements agricoles		
	Dynamisation des territoires					Ils font vivre l'épicerie et le marché du village	
	Ressources "naturelles"						

Tableau 10 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur A2-1

► **A2-2 Qualité de vie sur l'année, lieu d'habitation**

Question : Êtes-vous satisfait de la qualité de vie dont vous bénéficiez actuellement (climat, environnement...)?

Aide-mémoire : Qualité de vie sur l'année (climat, environnement sonore, visuel, olfactif, etc.). Prendre en compte la saisonnalité, l'isolement, les touristes, le paysage.

► **A2-3 Distance du lieu d'habitation aux activités**

Questions : Quelle est la distance et le temps de parcours entre votre habitation et vos lieux d'activités ? Comment vivez-vous les déplacements ?

Aide-mémoire : Distance habitation/sièges des activités. Distance, temps consacré aux transports. Contraintes en termes d'organisation.

Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités			
A2-3	Distance du siège d'habitation aux activités	3km, pesant, obligés de prendre la voiture, engendre des frais, pas de pause café possible... difficulté d'organisation du travail (ex des pluies intermittentes : on pourrait bosser mais on y est pas. Mais le matériel est quand même stocké sur le terrain (mas, cabanon, dehors...))					
Signification	Thématiques transversales	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Qualité de vie		nécessité de faire des allers-retours quotidiennement, pas de possibilité de pause sur l'exploitation				
	Dynamisation des territoires					vivent au cœur du village	
	Ressources "naturelles"						rejets importants de CO2

Tableau 11 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur A2-3

A2-4 Motivations actuelles liées au cadre de vie

Question : Quelles sont vos motivations en matière de cadre de vie ?

Aide-mémoire : A n'interroger que s'il y a eu un changement par rapport aux raisons initiales renseignées en A1-5. Goûts pour le lieu de vie. Climat ; paysage ; réseaux ; infrastructures.

► **A2-5 Accès à des manifestations récréatives et culturelles**

Question : Êtes-vous satisfait de l'accès que vous avez à des manifestations récréatives, culturelles ou sportives ? Ressentez-vous un isolement à cet égard ?

Aide-mémoire : Activités récréatives, sportives et culturelles : distance, qualité, coûts. Offre de manifestations culturelles et sportives. Satisfaction ou non en matière d'accès à ces manifestations.

► **A2-6 Qualité du tissu social sur le village et ses environs**

Questions : Comment trouvez-vous le tissu social local ? Êtes-vous intégré dans celui-ci ? Ressentez-vous un attachement, un isolement affectif ?

Aide-mémoire : Appréciation de la qualité du tissu social (voisinage, amical, familial, etc.) : contraintes et avantages pour la qualité de vie.

■ **2.3 - A3 Participation à des démarches collectives, professionnelles ou non**

L'objectif de cette famille d'Indicateurs est de caractériser les réseaux avec lesquels les porteurs de projet sont en contact. Dans la suite de l'Indicateur « A1-4 Réseaux sociaux préexistants au projet », cette famille d'Indicateurs complète et actualise celui-ci par l'examen des réseaux professionnels acquis depuis le début du projet. Elle questionne aussi les apports de ces réseaux pour le projet.

Du point de vue de la durabilité restreinte, cette famille d'Indicateurs est précieuse pour évaluer la « Faisabilité technico-économique » du projet. En effet, elle caractérise les réseaux d'acquisition et d'échange d'informations, de conseils et de connaissances. « L'Autonomie » et « l'Adaptabilité » des porteurs de projet seront également renseignées par ces Indicateurs. Ils peuvent amener à interroger la « Qualité de vie » en fonction de la satisfaction des besoins des porteurs de projet et de leurs attaches ou isolement professionnels. Du point de vue de la durabilité étendue, les Indicateurs de cette famille renseignent la contribution du projet à la « Dynamisation des territoires » en termes d'implication dans l'action associative, coopérative, syndicale et politique.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A3-1	Collaboration avec des organismes professionnels										
A3-2	Action collective autour du travail, du matériel et/ou des intrants										
A3-3	Echanges de conseils										
A3-4	Engagement dans la vie associative										
A3-5	Engagement dans la vie politique										

Tableau 12 - Contributions de la famille d'Indicateurs A3 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A3-1 Collaboration avec des organismes professionnels**

Questions : Travaillez-vous au contact d'organismes professionnels ? Êtes-vous engagé dans la gestion de ces organismes ?

Aide-mémoire : Organismes et syndicats agricoles (CA, ADEAR, Civam, Syndicats, Coopératives, Groupements d'employeurs, etc.) ou non-agricoles. Pourquoi ces structures, quel type de conseil, qualité du conseil? Motivations, importance et contraintes liées à l'engagement.

► **A3-2 Action collective autour du travail, du matériel et/ou des intrants**

Questions : Êtes-vous adhérent d'une CUMA, un groupement d'employeurs ? Avez-vous mis en place un réseau de partage, d'échange ou d'achat de matériel et/ou d'intrants ?

Aide-mémoire : Avec qui ? Quels matériels, quels intrants ? Motivations ? Historique de la mise en place ? Quelles difficultés ?

► **A3-3 Échanges de conseils**

Questions : Pouvez-vous demander de l'aide pour un conseil technique, ou autre, de manière infor-

melle ? Au près de qui ?

Aide-mémoire : Réseaux, capacité à chercher de l'information (informelle).

► **A3-4 Engagement dans la vie associative**

Questions : Êtes-vous engagé dans des associations locales ? Y avez-vous des responsabilités ?

Aide-mémoire : Engagement de membres de la famille dans des structures associatives ? Importance, motivations et contraintes pour l'engagement. Engagement local ou autres échelles ? Qualité des dynamiques locales ?

► **A3-5 Engagement dans la vie politique**

Questions : Avez-vous un engagement dans la vie politique locale ? De quelle nature ?

Aide-mémoire : Engagement de membres de la famille dans des structures politiques ? Importance, motivations et contraintes pour l'engagement. Engagement local ou autres échelles ? Qualité des dynamiques locales ?

Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités			
A3-5	Engagement dans la vie politique	engagement dans la vie politique, dans la campagne pour les cantonales					
Signification	Thématiques transversales	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Faisabilité technico-économique		pic de gestion du temps lié à cet engagement				
	Ancrage territorial						
	Qualité de vie	ça lui plaît fortement, ça rentre dans la logique de son projet					
	Autonomie						
	Adaptabilité						
	Dynamisation des territoires						

Tableau 13 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur A3-5

■ **2.4 - A4 Relation avec les acteurs locaux non agricoles**

Cette famille d'Indicateurs permet d'examiner dans quelle mesure le tissu social non agricole structure le projet. C'est bien entendu « l'Ancrage territorial » et la « Qualité de vie » qui sont principalement visés par cette famille d'Indicateurs, mais la « Faisabilité technico-économique » et « l'Entretien du support de production » peuvent également être interrogés (certains choix techniques peuvent dépendre des attentes du tissu local). « L'Autonomie » des porteurs de projet dans la gestion de leur projet sera également renseignée par ces Indicateurs. Cette famille d'Indicateurs est donc très centrée sur la durabilité restreinte. D'un point de vue de durabilité étendue, ces Indicateurs renseignent la contribution du projet et du porteur de projet à la « Dynamisation des territoires ».

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A4-1	Etat des relations avec les autres activités rurales										
A4-2	Reconnaissance des activités par les proches, par les pairs										

Tableau 14 - Contributions de la famille d'Indicateurs A4 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A4-1 État des relations avec les autres activités rurales**

Questions : Comment se passent les relations avec les autres acteurs qui sont en rapport avec le lieu d'exploitation ? Chasseurs, randonneurs, pompiers, associations d'environnement, archéologues ? Comment ceux-ci perçoivent-ils votre installation en agriculture ?

Aide-mémoire : Description des relations avec toute personne en relation avec le lieu des activités (chasseur, VTT, promeneurs...). Problèmes rencontrés ? Importance ? Actions envisagées pour faire

évoluer la situation ? Capacité à s'insérer dans un contexte social. Cause de ces relations. Reconnaissance de l'activité agricole (orale, traduite en actions concrètes de mise à disposition ou de réhabilitation de voies d'accès).

► **A4-2 Reconnaissance des activités par les proches, les pairs**

Question : Comment sont perçues vos activités par votre entourage affectif (famille, amis...), et par les autres agriculteurs ?

Aide-mémoire : Soutien/pression psychologique familiale et amicale.

■ **2.5 - A5 Main d'œuvre régulière**

Cette famille d'Indicateurs conduit à recenser les personnes susceptibles de travailler régulièrement sur l'exploitation. Il s'agit de toutes les personnes qui ne sont pas responsables ni gestionnaires de l'exploitation mais qui contribuent régulièrement aux tâches. Cette famille d'Indicateurs se remplit généralement en même temps que la famille A6, en répondant à la question globale « Qui vous aide ou pourrait vous aider dans la conduite de vos activités ? ». Ces aides régulières permettent de renseigner la « Faisabilité technico-économique », « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » du projet. Elles ont des répercussions sur « l'Ancrage territorial » des porteurs de projet et sur leur « Qualité de vie ». Du point de vue de la durabilité étendue, la « Dynamisation des territoires » sera renseignée en termes de contribution à des démarches collectives ou d'offre d'emplois.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A5-1	Main d'œuvre familiale disponible régulièrement										
A5-2	Travail en collaboration avec d'autres acteurs										
A5-3	Emploi d'un salarié permanent, de stagiaires										

Tableau 15 - Contributions de la famille d'Indicateurs A5 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A5-1 Main d'œuvre familiale disponible régulièrement**

Question : Avez-vous des proches, dans votre famille, qui puissent vous aider régulièrement sur l'exploitation ?

Aide-mémoire : Description de la main d'œuvre familiale (hors système d'activités) : qui, quand, pourquoi, compétences, pérennité de l'aide, dépendance du système d'activités à cette aide ?

► **A5-2 Travail en collaboration avec d'autres acteurs**

Question : Réalisez-vous certains travaux (production, transformation, commercialisation, service, transhumances, foires...) en collaboration avec d'autres acteurs du monde rural ?

Aide-mémoire : Historique et pérennité des collaborations, partenariats ; réseaux ; organisation collective du travail.

► **A5-3 Emploi de salarié/s permanent/s, de stagiaire/s**

Question : Embauchez-vous un ou des salariés permanents, des stagiaires ou woofers sur de longues périodes ?

Aide-mémoire : Emploi de salarié/s permanent/s (durées, qualité du travail...). Origines géographiques et sociales des salariés, relations entre eux et avec eux.

■ **2.6 - A6 Main d'œuvre occasionnelle**

Cette famille d'Indicateurs conduit à recenser les personnes ou collectifs auxquels les porteurs de projet peuvent faire appel lors d'une surcharge de travail. Ces aides occasionnelles permettent de renseigner la « Faisabilité technico-économique », « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » du projet. Elles ont des répercussions sur « l'Ancrage territorial » des porteurs de projet et sur leur « Qualité de vie ». Du point de vue

de la durabilité étendue, la « Dynamisation des territoires » sera renseignée en termes de contribution à des démarches collectives ou d'offre d'emplois.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A6-1	Main d'œuvre mobilisable ponctuellement sur la combinaison d'activités										
A6-2	Organisation, participation à des journées d'entraide										
A6-3	Emploi de saisonniers										

Tableau 16 - Contributions de la famille d'Indicateurs A6 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A6-1 Main d'œuvre mobilisable ponctuellement sur la combinaison d'activités**

Question : Avez-vous des proches qui puissent vous aider ponctuellement sur l'exploitation ?

Aide-mémoire : Amis, famille, woofers, etc. : qui, quand, pourquoi, compétences, pérennité de l'aide, dépendance des activités à cette aide ? Soutien/isolement.

► **A6-2 Organisation, participation à des journées d'entraide**

Questions : Participez-vous à des journées d'entraide entre agriculteurs ? Si oui, contribuez-vous à leur organisation ?

Aide-mémoire : Réseaux, gestion du travail collectif, engagement (organisation, participation à ces journées). Avec qui ? Motivations ? Dépendance des activités à celles-ci ?

► **A6-3 Emploi de saisonniers**

Questions : Faites-vous appel à des saisonniers ? Si oui, quels liens avez-vous avec eux (proches, personnes du voisinage...) ?

Aide-mémoire : Nombre d'actifs saisonniers et fréquence. Provenance et connaissance de la main d'œuvre, lien avec celle-ci.

■ **2.7 - A7 Répartition des tâches entre les différentes activités**

Cette famille d'Indicateurs concerne les projets impliquant plusieurs porteurs de projet : elle est particulièrement intéressante lorsqu'il s'agit de couples. L'intérêt de cette famille d'Indicateurs est de vérifier, pour l'accompagnateur et les porteurs de projet, si la répartition des tâches au sein du projet entre les porteurs de projet a été réfléchie ou non, si elle risque d'être problématique et si elle permet à chacun de satisfaire ses attentes. Cela permet de juger de la « Qualité de vie » et de renseigner la substituabilité des différents porteurs de projet, afin d'apprécier « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » de ceux-ci pour le projet. La « Qualité de vie » peut également être améliorée par la souplesse gagnée dans la substituabilité des porteurs de projet.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A7-1	Répartition des tâches										
A7-2	Substituabilité des personnes responsables										

Tableau 17 - Contributions de la famille d'Indicateurs A7 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A7-1 Répartition des tâches**

Questions : Avez-vous défini les rôles de chacun pour les différentes tâches ? Comment envisagez-vous de vous répartir le travail ? Quelles sont les raisons de cette répartition ?

Aide-mémoire : Répartition du travail rôlée/définie ? Qui s'occupe de quoi ? Pourquoi ? Est-ce systématique ? Répartition à l'échelle de la journée, de la semaine, de l'année ? En réponse aux besoins / désirs / objectifs des différents membres du couple ? Motivations, objectifs en termes de goûts, temps, compétences.

► **A7-2 Substituabilité des personnes responsables**

Questions : Pouvez-vous vous remplacer sur toutes les tâches ? Quelles sont vos spécialités respectives ?

Aide-mémoire : Substituabilité des porteurs de projet sur les différentes tâches. Possibilité pour chacun de déléguer des tâches aux autres, transmission de l'information.

■ **2.8 - A8 Organisation du temps de travail sur l'année, sur la semaine et sur la journée**

Cette famille d'Indicateurs permet d'interroger l'organisation du temps de travail et de juger de la faisabilité de celle-ci. Il est important de réaliser cette évaluation sur trois échelles de temps différentes, qui ne seront pas forcément toutes pertinentes selon le projet : la journée, la semaine et l'année.

Cette famille d'Indicateurs concerne exclusivement des enjeux de durabilité restreinte. L'organisation du travail est essentielle pour la « Faisabilité technico-économique » et pour la « Qualité de vie ». Enfin, « l'Adaptabilité » du système d'activités est également renseignée par cette thématique, notamment par l'Indicateur « A8-5 Souplesse dans l'organisation du travail ».

	Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A8-1	Pics de travail quotidiens, hebdomadaires ou saisonniers dus à la combinaison d'activités									
A8-2	Durées de travail quotidien / hebdomadaire									
A8-3	Possibilités de prendre des moments de repos et des vacances									
A8-4	Poids et capacités à conduire les tâches comptables administratives et commerciales									
A8-5	Souplesse dans l'organisation du travail									
A8-6	Pénibilité de certaines tâches									
A8-7	Dimensionnement, choix techniques en conséquence									

Tableau 18 - Contributions de la famille d'Indicateurs A8 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A8-1 Pics de travail quotidiens, hebdomadaires ou saisonniers dus à la combinaison d'activité**

Questions : Avez-vous ou pensez-vous avoir des périodes de surcharge en travail à certaines périodes de l'année ? A certains moments de la semaine ? A certains moments de la journée ? Pourquoi ? Comment les gérez-vous ?

Aide-mémoire : Pics de travail et astreintes. Superposition d'activités à un moment donné (journée, semaine ou année). Surcharges éventuelles liées au fait de combiner des activités (mentales, en temps de travail, en astreintes).

► **A8-2 Durées de travail quotidien / hebdomadaire**

Questions : Quel temps de travail accordez-vous à chaque activité ? Cela vous convient-il ?

Aide-mémoire : Durée de travail (quotidien, hebdomadaire). Motivation du porteur de projet pour cette charge de travail.

► **A8-3 Possibilités de prendre des moments de repos et des vacances**

Questions : Avez-vous la possibilité de prendre des moments de repos dans la journée ou dans la semaine ? Des vacances ? Comment ? Et sinon, pourquoi ?

Aide-mémoire : Capacité à garder du temps libre dans l'année. Possibilité de remplacement.

► **A8-4 Poids et capacités à conduire les tâches comptables administratives et commerciales**

Questions : Quel est le poids des tâches administratives et commerciales ? Cela vous convient-il ? Est-ce suffisant ?

Aide-mémoire : Appréciation du temps consacré, pénibilité du travail. Capacité à affronter les tâches administratives, de gestion. Ne pas les oublier dans la programmation du travail.

► A8-5 Souplesse dans l'organisation du travail

Questions : De quelle souplesse bénéficiez-vous pour répartir vos différentes activités sur la journée ? Sur la semaine ? Dans l'année ? A l'inverse, quelles sont vos contraintes et astreintes, qu'il s'agisse des tâches à réaliser impérativement à un moment donné, ou bien des jours de repos à prendre obligatoirement (pour la famille par exemple) ?

Aide-mémoire : Souplesse ou rigidité sur la journée, la semaine ou l'année. Capacité à gérer l'imprévu. Avantages et inconvénients. Impacts en termes de qualité de vie.

► A8-6 Pénibilité de certaines tâches

Questions : Certaines tâches vous sont-elles plus pénibles que les autres ? Dans l'organisation de votre journée, de la semaine de travail, lors de certaines périodes ou saisons, ou bien à l'échelle de l'année ? Quelles sont les causes de cette pénibilité, qu'elle soit physique ou mentale ?

Aide-mémoire : Goût pour la réalisation des tâches. Capacité à innover lorsque cela ne convient pas. Causes possibles : mauvaise organisation, manque de matériel, répétitivité, isolement, difficulté à se motiver seul.

► A8-7 Dimensionnement, choix techniques en conséquence

Questions : Les équipements permettent-ils de satisfaire au dimensionnement de l'activité, aux conditions du travail et aux choix techniques ? Les équipements et matériels permettent-ils de garantir une qualité des conditions de travail (pénibilité, charge de travail, etc.) ?

Aide-mémoire : Dimensionnement (surface, nombre d'animaux, puissance et capacité des machines, etc.). Choix techniques réalisés en cohérence pour conjuguer la faisabilité technico-économique et une qualité des conditions de travail ?

■ 2.9 - A9 Ouverture à l'extérieur

On s'intéresse ici à l'ouverture des activités vers l'extérieur (ouverture commerciale, à vocation de découverte, d'aide en main d'œuvre...). Cette famille d'Indicateurs renseigne les Thématiques Transversales « Ancrage territorial » (comme conséquence de cette ouverture vers l'extérieur) et « Qualité de vie » : cette situation de plus ou moins grande ouverture vers l'extérieur correspond-elle à ce que souhaitent les porteurs de projet ? Du point de vue de la durabilité étendue, il s'agit de juger de la contribution de ces activités à la « Dynamisation des territoires » et à la « Sécurité et souveraineté alimentaire ».

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A9-1	Ouverture des activités										
A9-2	Aide à la création ou au développement d'activité										

Tableau 19 - Contributions de la famille d'Indicateurs A9 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► A9-1 Ouverture des activités

Questions : Comptez-vous développer la vente directe ? Comptez-vous faire de l'accueil sur le lieu de vos activités (visite de la ferme, apprentis, woofers..) ?

Aide-mémoire : Capacité à se faire connaître, à valoriser l'activité et les productions. Vente directe, dégustation, visites, accueil de stagiaires, de woofers, de scolaires... : fréquence, motivations.

► A9-2 Aide à la création ou au développement d'activités

Questions : Soutenez-vous la création d'autres activités en milieu agricole ? Le cas échéant, quelle aide leur apportez-vous ?

Aide-mémoire : Implication des responsables de la combinaison d'activités dans ces actions (ex : tuteur, accueil d'apprentis, etc.). Motivation à apporter à un réseau. Fréquence, opportunités.

■ 2.10 - A10 Pérennité du foncier

Cette famille d'Indicateurs a pour objectif d'interroger les conditions d'accès au foncier. Élément structurant de l'activité agricole, les caractéristiques agronomiques des terres seront examinées en C1. La famille d'Indicateurs A10 concerne uniquement les dimensions socio-économiques et juridiques (statuts, spéculation, mode de faire valoir, etc.).

Du point de vue de la durabilité restreinte, on questionne le statut et ses incidences sur les choix techniques. Celui-ci influe aussi sur « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » du projet. La « Qualité de vie » est également interrogée, notamment par la possibilité de vivre sur l'exploitation. Les contraintes juridiques (Plan Local d'Urbanisme, arrêté municipal, gestion collective du foncier...) et les possibilités de trouver le foncier adéquat seront analysées. D'un point de vue de la durabilité étendue, le statut du foncier détermine fortement la durabilité du projet à l'échelle territoriale.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A10-1	Statuts juridiques du foncier										
A10-2	Menaces sur la pérennité du foncier										
A10-3	Volontés et possibilités d'extension ou d'amélioration										

Tableau 20 - Contributions de la famille d'Indicateurs A10 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► A10-1 Statuts juridiques du foncier

Questions : Êtes-vous locataire ou propriétaire du foncier ? Possédez-vous des baux écrits ou oraux ?

Aide-mémoire : Statuts juridiques, évolutions possibles. Existence de contrats pérennes : propriété, location avec bail pluriannuel, association foncière pastorale, gestion communale.

► A10-2 Menaces sur la pérennité du foncier

Questions : Quelles menaces (acteurs, institutions, climat...) pèsent sur la pérennité de votre foncier ?

Aide-mémoire : Menaces existantes (expropriation, préemption, changement de statut des terres, zone constructible).

► A10-3 Volonté et possibilités d'extension ou d'amélioration

Questions : Envisagez-vous de faire évoluer votre foncier ? Comptez-vous réaliser des aménagements importants ? Acquérir des terres ?

Aide-mémoire : Possibilités d'évolution foncière (en relation avec l'Indicateur A11-2 : projets pour le futur).

■ 2.11 - A11 Perspectives et transmissibilité

Cette famille d'Indicateurs interroge les perspectives à long terme des porteurs de projet et l'éventualité d'une transmission. D'un point de vue de la durabilité restreinte, la possibilité d'envisager des projets peut influencer sur « l'Ancrage territorial » des porteurs de projet. Du point de vue de la durabilité étendue, la vision de l'avenir des porteurs de projet et/ou la façon dont ils pensent la transmissibilité de leur système peut avoir un impact sur la « Dynamisation des territoires » et sur la « Sécurité et souveraineté alimentaire ».

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
A11-1	Montant des droits										
A11-2	Existence de projets à court, moyen et long terme										
A11-3	Coût de la reprise du système d'activités										

Tableau 21 - Contributions de la famille d'Indicateurs A11 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **A11-1 Montant des droits**

Question : A combien s'élève le montant des droits disponibles sur votre exploitation ?

Aide-mémoire : Montant des DPU, et des autres aides qui sont ou peuvent être attribuées (un classement en zone Natura 2000, en zone de montagne).

► **A11-2 Existence de projets à court, moyen et long termes**

Question : Avez-vous des projets à court, moyen ou long terme sur l'exploitation ?

Aide-mémoire : Existence de projets, motivations à les réaliser.

► **A11-3 Coût de la reprise du système d'activités**

Question : A combien évaluez-vous le coût de la reprise de votre combinaison d'activités (ou de l'une d'entre-elles) ?

Aide-mémoire : Coût de la reprise des activités (si tant est que cela ait un sens dans la situation considérée). Modalités envisagées pour la reprise.

➤ **3 - Durabilité économique**

Dans Edappa, la durabilité économique est interrogée à l'échelle de l'ensemble des activités (agricoles ou non). Cependant, quelques Indicateurs sont spécifiques des activités agricoles. La durabilité est évaluée par des Indicateurs qui caractérisent la stratégie des porteurs de projet pour la production, l'approvisionnement en intrants, la commercialisation et le financement des activités, au regard des Thématiques Transversales. Par ailleurs, des Indicateurs chiffrés sont calculés sur la base des résultats constatés ou des prévisions de résultats économiques. Ils peuvent être calculés à partir du tableau de prévisionnel économique présent dans le tableur Edappa. Le raisonnement et les variables mobilisés dans cette partie sont d'ordre économique et non comptable (en particulier, les amortissements sont calculés à partir d'une dépréciation linéaire liée à l'usage et à l'obsolescence des équipements évalués par leur valeur d'échange).

■ **3.1 - B1 Pérennité des débouchés commerciaux**

L'objectif de cette famille d'Indicateurs est d'interroger la logique de commercialisation que les porteurs de projet mettent en place pour vendre les produits de la combinaison d'activités. Dans cette famille d'Indicateurs, les différentes activités pourront être traitées séparément si les voies de commercialisation choisies pour celles-ci sont différentes.

Du point de vue de la durabilité restreinte, cette famille d'Indicateurs permet de juger du compromis entre, d'une part, « l'Autonomie », « l'Adaptabilité » et éventuellement « l'Ancrage territorial » apporté par une diversité de débouchés commerciaux notamment en circuits courts, et d'autre part, la faisabilité de ceux-ci en termes de temps de travail et de marges. Elle prend en compte des éléments de durabilité restreinte interne (comme la volonté et les motivations des porteurs de projet pour les commercialisations qu'ils mettent en place) et des éléments de durabilité restreinte externe tels que les caractéristiques locales des filières de commercialisation.

Du point de vue de la durabilité étendue, cette famille d'Indicateurs permet de rendre compte de l'impact de la combinaison d'activités sur la dynamisation du territoire par la vente des produits. Il permet égale-

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B1-1	Nombre de clients / type de commercialisation, etc.										
B1-2	Facilité de vente des produits (et services)										
B1-3	Production de qualité										
B1-4	Clientèle fidélisée										
B1-5	Proportion de l'autoconsommation										

Tableau 22 - Contributions de la famille d'Indicateurs B1 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

ment d'analyser la contribution à l'offre alimentaire du territoire.

► **B1-1 Nombre de clients / type de commercialisation, etc.**

Questions : Quels circuits de commercialisation (marchés, à la ferme, à la coopérative...) mettez-vous en place pour écouler votre production ? Pouvez-vous estimer votre nombre de clients aujourd'hui pour chacune de ces voies de commercialisation ?

Aide-mémoire : Caractéristiques de la demande, état des modes de commercialisation existants aux niveaux local, régional, national et international.

► **B1-2 Facilité de vente des produits (et services)**

Questions : Quelles difficultés rencontrez-vous dans la commercialisation de vos produits ? Souffrez-vous de la concurrence ? Êtes-vous satisfaits de ces capacités de vente (avantages, inconvénients) ?

Aide-mémoire : Capacité à vendre sa production ; caractéristiques des marchés locaux. Contraintes et avantages des différents marchés ? Stocks ? Temps de vente ?

► **B1-3 Production de qualité**

Questions : Quelles démarches-qualité mettez-vous en place dans vos activités ? Cela vous permet-il de valoriser vos produits sur un plan économique ?

Aide-mémoire : Dans le discours du porteur de projet : justification d'une production de qualité ? Motivations ? Mode de valorisation des produits par la qualité ; capacité à valoriser cette qualité ; apports d'une production de qualité pour le territoire.

► **B1-4 Clientèle fidélisée**

Questions : Quelle part de votre clientèle est fidèle à vos produits ? Connaissez-vous les raisons de cette fidélité ? Qui sont les clients fidèles ? Quelle est votre stratégie pour les fidéliser ?

Aide-mémoire : Fidélisation de la clientèle ; efforts réalisés pour la fidélisation de celle-ci ; adéquation entre la clientèle visée (touristes, locaux) et la nécessité de fidélisation.

► **B1-5 Proportion de l'autoconsommation**

Questions : Quelle proportion de votre production est destinée à l'autoconsommation (pour chaque atelier) ? Celle-ci peut-elle varier (selon les prix de vente, les saisons...) ?

Aide-mémoire : Dépendance de la production à la vente.

■ **3.2 - B2 Stratégies de financement du projet et endettement**

Cette famille d'Indicateurs permet de discuter avec les porteurs de projet des avantages et inconvénients des différentes stratégies de financement. Analysées en fonction du montant des investissements, des sources et durée de l'endettement, et du poids de celui-ci par rapport au chiffre d'affaire, les diverses stratégies de financement pourront être formalisées dans le tableau de financement du projet. Cette famille d'Indicateurs influe donc uniquement sur la durabilité restreinte de la combinaison d'activité. Les trois Thématiques Transversales majoritairement concernées sont la « Faisabilité technico-économique », « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité ». La « Qualité de vie » sera également questionnée : en effet, l'idée de vivre endetté peut fortement influencer sur la qualité de vie des porteurs de projet.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B2-1	Montant total des investissements matériels et financiers										
B2-2	Sources de financements mobilisables pour le projet										
B2-3	Durée d'endettement pour les principaux investissements										
B2-4	Poids de l'endettement										

Tableau 23 - Contributions de la famille d'Indicateurs B2 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **B2-1 Montant total des investissements matériels et financiers**

Questions : Quelle est la valeur du montant total des investissements ? Quel montant vous paraîtrait insurmontable ? Quels ont été les investissements réalisés, ceux à venir ?

Aide-mémoire : Somme des investissements. Description des acquisitions nécessaires relatives aux activités du projet et de leurs valeurs (à mettre en relation avec le tableau de financement) ainsi que des besoins en fond de roulement (TVA, trésorerie).

► **B2-2 Sources de financements mobilisables pour le projet**

Questions : Quelles sont vos possibilités pour obtenir de l'argent (prêts, subventions, aides) et financer le projet ? Avec quelles modalités ?

Aide-mémoire :

- autofinancement : salaires de l'activité précédente économisés, d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production, salaires du/de la conjoint(e), loyers de maisons ou appartements loués, autofinancement à partir de l'activité agricole, chômage, RSA, APL, rente d'invalidité, héritage, vente d'une maison, d'un terrain, d'un véhicule ;
- dons d'amis, de la famille, collègues, fondations (2^{ème} chance, Terres humaines) ;
- possibilités formelles de financement. Subventions (DJA, PACTE, Agefiph, IDEA, VIVEA, FONGE-CIF, etc.). Emprunts (boutiques de producteurs, à 0%, Conseil Général, AIRDIE, NACRE, DJA/Prêt JA, banques). Point de vue des banques sur le projet.

► **B2-3 Durée d'endettement pour les principaux investissements**

Questions : Sur combien de temps avez-vous prévu de rembourser vos investissements ? Ces échéances vous conviennent-elles ?

Aide-mémoire : Durée de remboursement ; appréhension de la durée.

► **B2-4 Poids de l'endettement**

Question : Quel est le montant de vos mensualités ? Comment percevez-vous le montant de votre endettement ?

Aide-mémoire : Appréhension du porteur de projet face à l'endettement.

■ **3.3 - B3 Production de richesses**

Cette famille d'Indicateurs permet de mesurer la production de richesse du système d'activités. On distinguera les sources de revenus selon les activités (agriculture, artisanat, commerce, salariat, etc.). Sont interrogés le revenu par actif, la proportion de la production de valeur au sein de ce revenu et la productivité du travail des porteurs de projet et des surfaces du système d'activités. Ces trois Indicateurs sont à calculer à partir du tableau de résultats ou éventuellement du prévisionnel des porteurs de projet.

Du point de vue de la durabilité restreinte, cet Indicateur renseigne uniquement la durabilité restreinte interne, à partir des chiffres de l'activité des porteurs de projet (la dépendance aux aides sera interrogée par la suite). Cela permet donc de renseigner la « Faisabilité technico-économique » et la « Qualité de vie », ainsi que « l'Ancrage territorial » (la perception que peuvent avoir les acteurs du territoire vis à vis de la production de richesse des porteurs de projet).

Ces Indicateurs permettent aussi de porter un regard sur la durabilité étendue : il s'agit alors d'interroger

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B3-1	Revenu par actif										
B3-2	Proportion de la production de valeur dans le revenu										
B3-3	Productivités du travail et de la terre										

Tableau 24 - Contributions de la famille d'Indicateurs B3 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

les contributions du projet à la valeur générée ou drainée en faveur d'un territoire donné. Dans certaines situations, le revenu provient essentiellement des aides et non d'une production de valeur du système d'activités : une activité dépendante des aides nationales ne crée pas de valeur pour le territoire national mais peut dynamiser un territoire local.

► **B3-1 Revenu par actif**

Aide-mémoire : Rapport entre le revenu net et le nombre d'actifs familiaux. On distinguera le revenu agricole des autres sources de revenu.

► **B3-2 Proportion de la production de valeur dans le revenu**

Aide-mémoire : Revenu Total / Valeur Ajoutée Nette (RT/VAN). Informe sur l'importance relative de la production de valeur dans le revenu, mais contribue aussi à informer sur le poids des redistributions sociales : salaires, rente foncière, impôts, intérêts, etc. Informe en partie sur la dépendance aux aides. Important de ne pas prendre en compte les aides dans la VAN.

► **B3-3 Productivités : 1. du travail et 2. de la terre**

Aide-mémoire : Valeur Ajoutée Nette/Travailleurs totaux = productivité du travail. Valeur Ajoutée Nette/Surface Agricole Utile = productivité de la terre. Ce sont des Indicateurs des niveaux et des formes d'intensification (en travail ou non).

■ **3.4 - B4 Viabilité économique**

L'évaluation de la viabilité économique de la combinaison d'activités se fait dans Edappa par l'intermédiaire de deux Indicateurs, l'un sur la trésorerie, l'autre sur la satisfaction des porteurs de projet et de leur famille par rapport au revenu dégagé par la combinaison d'activités.

Cette famille d'Indicateurs ne s'adresse qu'à des problématiques de durabilité restreinte du projet : elle renseigne avant tout la « Faisabilité technico-économique » et la « Qualité de vie ». Dans un second temps, elle permet également de renseigner « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » du projet.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B4-1	Etat de la trésorerie										
B4-2	Satisfaction par rapport au revenu actuel										

Tableau 25 - Contributions de la famille d'Indicateurs B4 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **B4-1 Etat de la trésorerie**

Questions : Avez-vous eu des problèmes de trésorerie ? Estimez-vous avoir une marge de sécurité ?

Aide-mémoire : État de la trésorerie ; adéquation de celle-ci avec les besoins en trésorerie. Capacité à dégager, à assumer la pérennité de l'activité (au minimum le besoin en fond de roulement des différentes activités).

► **B4-2 Satisfaction par rapport au revenu actuel**

Questions : Êtes-vous satisfait du revenu obtenu ? Chaque membre de votre famille est-il satisfait de ces revenus ?

Aide-mémoire : Adéquation du revenu aux besoins des différents membres de la famille, explicitations des besoins et éventuels manques.

■ **3.5 - B5 Dépendance économique et gestion du risque**

Cette famille d'Indicateurs a pour objectif de juger de la dépendance économique de la combinaison d'activités à différents facteurs économiques extérieurs à celle-ci.

La dépendance économique peut être questionnée de deux façons : soit en diminuant celle-ci (ce qui

sera questionné en examinant la sensibilité aux aides, la multi-compétence des porteurs de projet et le fait de court-circuiter des intermédiaires), soit en diminuant la vulnérabilité du système.

Du point de vue de la durabilité restreinte, cette famille d'Indicateurs questionne « l'Autonomie » (réduire la dépendance) et « l'Adaptabilité » (réduire ses conséquences) tout en s'assurant que cela reste envisageable du point de vue de la « Faisabilité technico-économique » et de la « Qualité de vie ». Du point de vue de la durabilité étendue, c'est la « Dynamisation des territoires » et la « Sécurité et la souveraineté alimentaire » qui sont concernées (un porteur de projet qui résiste à des problèmes économiques sectoriels augmente la sécurité alimentaire).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B5-1	Multicompétence des porteurs de projet										
B5-2	Sensibilité aux aides										
B5-3	Volatilité des marchés										
B5-4	Maîtrise des prix des produits										
B5-5	Maîtrise des prix des intrants achetés										

Tableau 26 - Contributions de la famille d'Indicateurs B5 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **B5-1 Multicompétence des porteurs de projet**

Question : Êtes-vous capable, en cas de problèmes passagers, d'effectuer des tâches par vous-même pour ne pas avoir à déboursier de l'argent, de diversifier vos sources de revenus, etc. ?

Aide-mémoire : Compétences, débrouillardise des porteurs de projet ; autonomie en main d'œuvre ; gestion des moments difficiles.

► **B5-2 Sensibilité aux aides**

Aide-mémoire : Somme des subventions reçues / revenu total. Cet Indicateur mesure la sensibilité des revenus aux aides (environnementales, sociales, etc.) et questionne le sens du travail, les risques encourus en cas de diminution des aides, les soutiens mobilisés pour le territoire ou le secteur d'activité.

► **B5-3 Volatilité des marchés**

Question : Quelle est la volatilité des prix des marchés sur lesquels vous vendez vos produits et achetez vos intrants ? Quelles en sont les explications ? Comment s'en prémunir ?

Aide-mémoire : Volatilité des marchés ; vulnérabilité du porteur de projet à cette volatilité.

► **B5-4 Maîtrise des prix des produits**

Questions : Comment élaborez-vous le prix de vos produits ? Vous sentez-vous libre de vendre au prix que vous voulez ? Qui peut vous contraindre ?

Aide-mémoire : Type de mise en marché, type d'intermédiaires et de relations de vente. Ajustements nécessaires des prix proposés aux conditions locales ; satisfaction vis-à-vis des prix.

► **B5-5 Maîtrise des prix des intrants achetés**

Questions : Quelle est votre maîtrise (accord, collaboration, autoproduction...) des coûts d'approvisionnement en intrants ? Quelle part de ces intrants produisez-vous ?

Aide-mémoire : Dépendance aux prix des intrants ; modalités mises en place pour pallier cette dépendance (ententes, autoproduction).

■ 3.6 - B6 Spécialisation et gestion du risque

Cette famille d'Indicateurs permet de préciser le degré de spécialisation de la combinaison d'activités, et de questionner la gestion du risque au regard de cette spécialisation. Il est possible, pour les combi-

naisons d'activités peu diversifiées, que la gestion du risque relève principalement de la famille d'Indicateurs précédente. Les Thématiques Transversales interrogées sont « l'Autonomie », « l'Adaptabilité » et la « Sécurité et la souveraineté alimentaire ».

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B6-1	Revenu l'activité la plus rémunératrice / revenu total										
B6-2	Répartition du risque entre les activités économiques										
B6-3	Temps consacré à l'activité principale / temps total des activités										

Tableau 27 - Contributions de la famille d'Indicateurs B6 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **B6-1 Revenu de l'activité la plus rémunératrice / revenu total**

Questions : Quelle activité dégage le plus de revenu ? Pourquoi ?

Aide-mémoire : Rapport entre le revenu de l'activité qui est la plus rémunératrice et le revenu total de la combinaison d'activités.

► **B6-2 Répartition du risque entre les activités économiques**

Questions : Comment se répartit le risque financier entre les différentes activités ? Quelles activités sont les plus risquées, pour la production comme pour la vente ?

Aide-mémoire : Risque (probabilité d'occurrence d'un problème x impact de celui-ci) de chacune des activités ; gestion du risque par la combinaison d'activités. Description du risque des différentes activités (revenu, stabilité, climat, prix, incertitudes diverses) et de la complémentarité entre les activités en terme de risque (temps de travail, revenu).

► **B6-3 Temps consacré à l'activité principale / temps total des activités**

Aide-mémoire : Rapport entre le temps consacré à l'activité principale et le temps total dédié à l'ensemble des activités. Description du temps passé sur chacune des activités, et questionnement de cette répartition : intérêt de l'activité principale (revenu, statut, goût).

■ **3.7 - B7 Approvisionnement en intrants et dépendance énergétique**

Cette famille d'Indicateurs permet d'évaluer avec les porteurs de projet leur dépendance à des énergies fossiles, ainsi que les pratiques mises en œuvre ou envisagées pour diminuer cette dépendance. Du point de vue des enjeux de durabilité restreinte, elle renseigne au niveau économique la « Faisabilité technico-économique », « l'Autonomie » et « l'Adaptabilité » des impacts de la consommation d'intrants énergétiques et les choix énergétiques effectués. La diminution des impacts énergétiques pouvant être permise par des solutions locales, « l'Ancrage territorial » pourra également être questionné par cette famille d'Indicateurs.

Du point de vue des enjeux de durabilité étendue, la consommation d'intrants énergétiques et les choix énergétiques effectués sur la combinaison d'activités sont évalués au niveau environnemental. Ils renseignent la Thématique Transversale « Énergie et ressources non renouvelables ». Les solutions éventuellement mises en œuvre pour réduire la dépendance énergétique peuvent passer par des solutions

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
B7-1	Approvisionnement local en intrants										
B7-2	Clientèle locale										
B7-3	Utilisation et production d'énergies alternatives										
B7-4	Poids des charges énergétiques										

Tableau 28 - Contributions de la famille d'Indicateurs B7 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

territoriales ou l'exploitation de ressources renouvelables, et peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire du territoire.

► **B7-1 Approvisionnement local en intrants**

Questions : Où vous fournissez-vous en intrants ? La qualité de l'offre en intrants locaux vous satisfait-elle ? Trouvez-vous facilement des fournisseurs pour vos intrants ?

Aide-mémoire : Distance des fournisseurs ; satisfaction vis-à-vis de l'offre locale (qualité, quantité, accessibilité) ; pérennité de ces fournisseurs.

► **B7-2 Clientèle locale**

Questions : Quelle est la provenance de votre clientèle ? Existence d'une clientèle locale ? Sur quels marchés ? Importance de la clientèle locale par rapport à l'ensemble de la clientèle ? Phénomène de concurrence ? Déplacements engendrés ?

Aide-mémoire : Provenance de la clientèle ; dépendance énergétique des réseaux de vente.

► **B7-3 Utilisation et production d'énergies alternatives**

Questions : Produisez-vous de l'énergie sur votre exploitation ? Utilisez-vous de l'énergie produite par des sources alternatives aux énergies fossiles ?

Aide-mémoire : Production et consommation personnelle et professionnelle d'énergies alternatives (chauffe-eau solaire, panneaux solaires, chauffage au bois, etc. sur la maison et/ou sur les bâtiments agricoles ou autre, biocarburants (bioéthanol, bio-composteur) ou traction animale, etc.) ; voir la famille d'Indicateurs C11 et faire un bilan énergétique (total énergie consommée/énergie produite).

► **B7-4 Poids des charges énergétiques**

Aide-mémoire : Évaluation du montant des charges énergétiques personnelles et professionnelles : carburants, électricité.

➤ **4 - Durabilité agro-environnementale**

L'objectif de cette partie est de **questionner l'ensemble des choix et des pratiques techniques concernant les activités agricoles** (production végétale et animale, activités de service et de mise en valeur de l'espace, etc.). Quoique problématisée au regard de la logique globale du système d'activités (agricoles ou non), l'analyse se focalise ici au niveau du système de production agricole.

Ces Indicateurs interrogent des Thématiques Transversales de durabilité restreinte et étendue. Notons que la « Qualité de vie » n'est ici renseignée que par la famille d'Indicateurs « C1 État initial du support de production » (par exemple au regard du caractère contraignant du support de production). Les autres éléments d'appréciation de la « Qualité de vie » liés aux pratiques techniques et aux conditions du milieu sont interrogés dans la partie socio-territoriale, notamment dans les familles d'Indicateurs A1, A2 et A8.

Au niveau de la durabilité étendue, l'évaluation porte sur les impacts environnementaux des activités agricoles, y compris de transformation et de vente, en particulier sur les ressources naturelles et la consommation d'énergies fossiles. Elle permet aussi de juger de la contribution du système d'activités à l'entretien du paysage. Enfin, la contribution à la « Sécurité et la souveraineté alimentaire » sera également questionnée.

Cette partie conduit à discuter des équipements, des opérations techniques et de l'adéquation avec la réglementation. Ainsi, la durabilité est aussi questionnée à l'aune des exigences normatives et réglementaires qui pèsent sur les activités.

■ **4.1 - C1 Etat initial du support de production**

Cette famille d'Indicateurs permet de discuter avec le porteur de projet des caractéristiques biophysiques, des aménagements fonciers et des équipements du support de production qui sont des facteurs déterminants des activités agricoles. Ils devront être pris en compte dans la suite des Indicateurs agro-

environnementaux pour juger de l'entretien du support de production au regard de son état initial. Dans le cas de porteurs de projet qui n'ont pas encore d'accès à la terre, cet Indicateur est un guide pour apprécier la qualité des offres foncières qui lui sont faites. Il renseigne sur l'état dans lequel se trouve (ou se trouvait) le support de production avant sa reprise par les porteurs de projet.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C1-1	Etat du peuplement végétal de la surface agricole										
C1-2	Histoire culturelle										
C1-3	Accès à l'eau, aménagements hydrauliques										
C1-4	Fertilité des sols										
C1-5	Pression des ravageurs, des maladies										
C1-6	Etat des ressources végétales et animales, de l'équipement										

Tableau 29 - Contributions de la famille d'Indicateurs C1 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

C1		Etat initial du support de production						
Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)		
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités				
		C1-1 Etat du peuplement végétal de la surface agricole	reflexion par lui-même et n'applique pas un podle existant.		Départ sur de l'inexistant.			
	C1-2 Histoire culturelle	En désaccord avec le modèle conventionnel dans lequel étaient conduites les vignes avant leur abandon		Départ sur de l'inexistant, sols pauvres				
	C1-3 Accès à l'eau, aménagements hydrauliques			Oui Accès à l'eau pour la cave et pas d'irrigation				
	C1-4 Fertilité des sols			Sol pas fertilisé pendant 5 ans et auparavant géré en agriculture conventionnelle				
	C1-5 Pression des ravageurs, des maladies			Sur certaines parcelles beaucoup de manquants donc pour cette année passage plus fréquent et un peu plus dosé.				
	C1-6 Etat du matériel végétal et animal, de l'équipement			Matériel végétal en très mauvais état (mauvais état des vignes)				
Signification	Thématiques transversales		Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Points forts	Points faibles
	Faisabilité technico-économique			Rendement faible et pas de revenu	période de transition	difficultés pour retrouver des rendements dits normaux		
	Qualité de vie							
	Autonomie		Pas de jugement sur ce qu'il entreprend pour modifier l'existant					
	Adaptabilité							
Entretien du support de production		mise en place d'une période de transition pour améliorer l'état des sols			sols pollués, assez pauvres			

Tableau 30 - Exemple d'utilisation des Indicateurs de la famille C1

► C1-1 Etat du peuplement végétal de la surface agricole

Questions : Quel est l'état d'enfrichement de votre surface agricole ? Qu'est-ce que cela implique pour vos activités ?

Aide-mémoire : État d'enfrichement (présence et densité des friches sur les parcelles, impact pour la conduite de l'activité, actions envisagées pour gérer l'enfrichement/défricher, etc.). Caractérisation de l'état du végétal non désiré. Présence d'adventices dans les parcelles. Opérations à réaliser.

► C1-2 Histoire culturelle

Questions : Quelles sont les cultures, les espèces et les itinéraires techniques qu'ont connues ces parcelles auparavant ? Comment jugez-vous de l'état (présence de bio-agresseurs, de résidus, structure du sol...) de celles-ci par rapport à vos activités ?

Aide-mémoire : Histoire culturelle des parcelles. Adéquation entre l'état de celles-ci et les activités proposées. Caractérisation des espèces cultivées précédemment et de leurs techniques culturelles pour identifier des atouts ou des problèmes liés aux précédents culturels. Exemples : exploitation bio ou non, repousse de l'herbe, tassement, résidus phytosanitaires, agriculture de conservation, non labour.

► **C1-3 Accès à l'eau, aménagements hydrauliques**

Questions : Avez-vous accès à l'eau sur vos parcelles (juridiquement et physiquement) ? Les aménagements sont-ils de bonne qualité ? Vos parcelles courent-elles des risques d'inondation ?

Aide-mémoire : Accès à l'eau sur les parcelles. Droits d'accès, liés au foncier ou non, prix, qualité et charge d'entretien du réseau. Possibilité de construire de nouveaux aménagements (forage, retenues collinaires...). Impact sur les choix techniques. Existence d'une zone inondable. Modalités de diminution du risque d'inondation.

► **C1-4 Fertilité des sols**

Question : Pouvez-vous décrire les caractéristiques de vos parcelles qui influent sur la fertilité de celle-ci ? Par exemple : taux de matière organique, vie biologique du sol, profondeur du sol, structure (porosité, tassement), éventuelles carences en éléments minéraux, distribution des horizons, affleurements, présence de pierres, pH du sol.

Aide-mémoire : Analyses de sol ; horizons ; pierres ; affleurements ; profondeur du sol ; rendements précédents ; traces d'érosion ; pH du sol ; taux de matière organique et vie biologique ; tassements.

► **C1-5 Pression des ravageurs, des maladies**

Questions : Connaissez-vous la pression des ravageurs et maladies sur le lieu de vos activités pour les cultures et élevages que vous mettez en place ? Cela implique-t-il des choix particuliers dans la conduite des cultures et des troupeaux ?

Aide-mémoire : Définition des risques sur le territoire, et des incidences possibles. Appréciation de l'importance de l'impact sur l'activité agricole.

► **C1-6 Etat des ressources végétales et animales, de l'équipement**

Question : Quelles sont les caractéristiques des ressources végétales et animales et de l'équipement que vous récupérez ?

Aide-mémoire : Caractérisation des ressources végétales (cultures pérennes, zones pâturées : biomasse, qualité, homogénéité...) et animales (rusticité, prolificité, exigences alimentaires, sensibilité sanitaire, etc.), ainsi que du matériel acheté (qualité des machines, respect des normes).

■ **4.2 - C2 Assolement, rotations et associations de cultures**

Cette famille d'Indicateurs a pour objectif de juger de la cohérence des choix de mise en place des cultures (espèces, variétés et système technique) : cohérence au niveau de la gestion de l'espace (assolement) et de la gestion du temps (à l'échelle de l'année pour des cultures courtes et pour l'alimentation du troupeau, pluriannuelle pour les cultures annuelles), mais également au niveau des Thématiques Transversales (exceptée « la Qualité de vie »). Ces Indicateurs contribuent à interroger la durabilité restreinte du projet, avec les choix et les ressources des porteurs de projet pour la durabilité interne, et les caractéristiques de l'environnement et du support de production pour la durabilité externe.

Une attention particulière sera portée à la compréhension par les porteurs de projet de la nécessité de raisonner simultanément les rotations (logique principalement agronomique à l'échelle de la parcelle) et les assolements (logique principalement technico-économique à l'échelle de l'exploitation).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C2-1	Choix des cultures présentes										
C2-2	Niveau de production souhaité pour chaque culture										
C2-3	Gestion de l'assolement										
C2-4	Gestion des rotations de cultures										
C2-5	Associations de cultures										
C2-6	Semis et récoltes										

Tableau 31 - Contributions de la famille d'Indicateurs C2 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

Dans le cas de combinaison de systèmes de culture et d'élevage, la gestion des cultures fourragères et pâturées dans l'objectif d'assurer l'alimentation du troupeau en quantité et en qualité suffisantes toute l'année sera interrogée dans la famille d'Indicateur « C8 Gestion de l'alimentation du troupeau ».

► **C2-1 Choix des cultures présentes**

Questions : Décrivez-moi l'ensemble des cultures végétales que vous mettez en place ou que vous entretenez. Pour quelles raisons avez-vous fait ces choix de cultures ?

Aide-mémoire : Caractérisation et logique de choix des cultures : usage ou débouché de chaque culture (usage, prime, entretien, rentabilité économique, adaptabilité locale, rendements, facilité de vente, autoproducteur).

► **C2-2 Niveau de production souhaité pour chaque culture**

Questions : Pour chaque culture, quel niveau de production souhaitez-vous obtenir ? Pourquoi ?

Aide-mémoire : Caractérisation et justification du niveau de rendement, de la qualité et de la régularité souhaités pour chaque culture. Satisfaction du porteur de projet vis à vis de ces niveaux de production si production en cours.

► **C2-3 Gestion de l'assolement**

Questions : Quel assolement avez-vous prévu ? Pourquoi ?

Aide-mémoire : Surface prévue pour chacune des cultures. Logique de l'assolement (agronomique, économique, technique, topologique...). Pourcentage de légumineuses, de surfaces enherbées, de cultures fourragères. Variations pluriannuelles. Équilibre technique, agro-économique sur l'exploitation.

► **C2-4 Gestion des rotations de cultures**

Questions : Quelles rotations de cultures avez-vous prévues ? Pourquoi ?

Aide-mémoire : Durée et description des rotations, questionner l'intégration des rotations dans des logiques de fertilisation, de lutte contre les bio-agresseurs, de protection des sols.

► **C2-5 Associations de cultures**

Questions : Mettez-vous en place diverses formes d'associations de cultures (agroforesterie, culture en mixité intra-parcellaire...) ? Avec quelle logique ?

Aide-mémoire : Description et justification des associations de cultures, parcellaires et intra-parcellaires (agro foresterie, présence de culture en mixité intra parcellaire) et des logiques (productives, protection réciproque, pièges à nitrates).

Précision : La séparation en différents Indicateurs nécessite une séparation entre la biodiversité cultivée à des fins productives et la biodiversité cultivée ou entretenue à des fins de service éco-systémique. Les contributions de cette « seconde » biodiversité à l'élaboration du rendement (protection des plantes...), comme par exemple lors de bandes enherbées semées entre des rangs de vigne, sera prise en compte dans cet Indicateur « C2-5 Association de cultures ».

► **C2-6 Semis et récoltes**

Question : Comment réalisez-vous les semis et les récoltes ?

Aide-mémoire : Description et justification des méthodes de semis/plantation utilisées, et de récoltes. Conservation de la qualité des récoltes, et stockage.

■ **4.3 - C3 Gestion génétique et diversité végétale et animale**

Cette famille d'Indicateurs permet de discuter avec les porteurs de projet des choix d'espèces (et donc de variétés et de races) qu'ils envisagent cultiver ou élever. Il sera alors nécessaire de connaître les caractéristiques agronomiques, zootechniques et commerciales de ces variétés et races.

La gestion technique de la production de semences est renseignée dans cette famille, mais pas son équivalent en production animale : en effet, la gestion de la reproduction animale structure l'ensemble de la production ; elle est donc renseignée dans la famille d'Indicateurs « C4 Conduite du troupeau ».

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C3-1	Diversité végétale cultivée										
C3-2	Gestion de la génétique végétale										
C3-3	Gestion technique de la production de semences										
C3-4	Diversité animale										
C3-5	Gestion de la génétique animale										

Tableau 32 - Contributions de la famille d'Indicateurs C3 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C3-1 Diversité végétale cultivée

Question : Décrivez les caractéristiques de la diversité végétale que vous cultivez.

Aide-mémoire : Caractérisation et justification de la diversité végétale cultivée : cohérence avec le milieu et les fonctions agronomiques (caractéristiques des plantes, prophylaxie, rendement...). Nombre et rôle des espèces cultivées (pérennes et annuelles). Nombre et rôle de variétés espèces (rustiques, anciennes, régionales ?). Présence ou non de prairies annuelles et temporaires de plus de cinq ans.

► C3-2 Gestion de la génétique végétale

Questions : Comment gérez-vous le renouvellement de vos semences (autoproduction, achat, échanges...) ? Cherchez-vous à sélectionner des caractéristiques particulières sur les variétés et espèces que vous cultivez ?

Aide-mémoire : Achat ou production des semences ou des plants, proportions relatives. Si achat : les semences proviennent-elles de sélectionneurs locaux ? Si production : caractéristiques des variétés sélectionnées ? Moyens de lutte contre la dégénérescence ? Logique d'échange de semences ? Impact des choix génétiques sur l'itinéraire technique, le rendement ?

► C3-3 Gestion technique de la production de semences

Questions : Si vous produisez vos semences, quelles opérations techniques cela vous demande-t-il ? Quel temps y passez-vous ?

Aide-mémoire : Pratiques mises en place pour la production de semences et/ou de plants (matériel, isolement des individus sélectionnés, conservation des semences, levée de la dormance, castration, pollinisation manuelle).

► C3-4 Diversité animale

Question : Décrivez les caractéristiques génétiques des races d'animaux que vous élevez.

Aide-mémoire : Nombre de races élevées ; types de races (anciennes, locales) ; caractéristiques (productivité numérique et laitière, rusticité, race mixte ou spécialisée, docilité) ; adaptation au territoire (marche, température, alimentation).

► C3-5 Gestion de la génétique animale

Questions : Comment gérez-vous le renouvellement de vos cheptels (élevage des jeunes, achat, échanges...) ? Cherchez-vous à sélectionner des caractéristiques particulières sur les races et espèces que vous élevez ?

Aide-mémoire : Modalité de renouvellement du cheptel. Auto-renouvellement ? Caractéristiques animales sélectionnées ? Gestion de la variabilité génétique, à quelle échelle (troupeau, territoire local, nation...), avec quels objectifs (gestion de la race ou du troupeau) ? Choix faits sur critères locaux ?

Adéquation entre besoins de l'éleveur et niveau de raisonnement de la génétique (association locale, filières...). L'éleveur sélectionneur participe-t-il à un effort de sélection et de diversité de la race ?

■ 4.4 - C4 Conduite du troupeau

L'objectif de cette famille d'Indicateurs est de caractériser avec les porteurs de projet l'ensemble des éléments qui définissent la conduite du troupeau : le niveau de production souhaité, les pratiques mises en place, la gestion par allotements, la gestion sanitaire, l'organisation des pâtures, des bâtiments, et enfin la gestion de la reproduction.

Ces Indicateurs permettent d'interroger, du point de vue de la durabilité restreinte, la cohérence que les porteurs de projet mettent en place pour la conduite du troupeau : cohérence des éléments de durabilité interne (choix et volontés des porteurs de projet, mais également leurs connaissances pour les activités envisagées) avec les éléments de durabilité externe (caractéristiques du milieu qui structurent ces choix).

Du point de vue de la durabilité étendue, un jugement pourra être porté sur les conséquences des pratiques et des choix des porteurs de projet pour la conduite du troupeau sur le territoire, selon les Thématiques Transversales.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C4-1	Niveau de production souhaité pour chaque troupeau/lot										
C4-2	Allotements										
C4-3	Pâturage et valorisation de l'espace										
C4-4	Bâtiments d'élevage										
C4-5	Gestion de la reproduction										

Tableau 33 - Contributions de la famille d'Indicateurs C4 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C4-1 Niveau de production souhaité pour chaque troupeau/lot

Questions : Quelles quantités souhaitez-vous produire pour chacune de vos activités (litres de lait, kg de viande ou de miel...) ? Quelle intensification (en travail, en intrants, en capital et en matériel) cela suppose-t-il ?

Aide-mémoire : Objectifs de production (nombre d'animaux produits, de lait, d'œufs...). Logique de conduite de chaque troupeau. Période et état auxquels sont vendus les animaux.

► C4-2 Allotements

Questions : Gérez-vous vos troupeaux selon différents lots ? Si oui, pour quelles raisons ?

Aide-mémoire : Caractérisation des lots (nombre, critères de séparation...). État des animaux (âge, engraissement, gestation, reproduction), disposition du parcellaire. Conséquences en termes de main d'œuvre, de clôtures, de bâtiment.

► C4-3 Pâturage et valorisation de l'espace

Question : Comment gérez-vous les pâtures de vos animaux ?

Aide-mémoire : Parcours, prairies permanentes et espaces fauchés (gestion selon les espèces animales, les périodes, durées, les chargements). Sur quel type de ressource végétale ? Impact (paysage, sols, érosion, aménagements) si problème de dimensionnement ? Parcelles clôturées ou surveillance ?

► C4-4 Bâtiments d'élevage

Questions : De quels bâtiments d'élevage avez-vous besoin ? Quel est l'état des bâtiments que vous possédez déjà ?

Aide-mémoire : Respect des normes ? Respect du bien-être animal ? Fonctionnalité, facilité du travail ?

► C4-5 Gestion de la reproduction

Question : Comment réalisez-vous l'ensemble des étapes de la reproduction de votre cheptel (saillies, mises bas, élevage des jeunes, etc.) ?

Aide-mémoire : Type de conduite (synchronisée ou répartie sur l'année). Périodes d'accouplement. Insémination artificielle. Nombre de femelles, de mâles. Moyens mis en œuvre (effet mâle, hormones).

■ 4.5 - C5 Complémentarités agriculture-élevage

Cette famille d'Indicateur ne comporte qu'un Indicateur. La complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, qu'elle s'organise au sein de l'exploitation ou entre exploitations, est essentielle du point de vue de la durabilité agro-environnementale. Elle contribue aussi bien à la durabilité restreinte (enjeu de pérennité de la combinaison d'activités et du projet) qu'à la durabilité étendue (contribution des activités à la durabilité du territoire, de la nation et de la planète). C'est une dimension transversale à bien des égards (organisation du travail, renouvellement de la fertilité, dispersion et réduction des risques économiques et techniques, adaptabilité, autonomie, etc.). Nous avons fait de cette problématique une « famille » d'Indicateurs en soi afin de susciter l'attention de l'accompagnateur et du porteur de projet sur cette question.

Cet Indicateur permet d'apprécier la complémentarité et donc la cohérence entre les activités, du point de vue agronomique (« Entretien du support de production »), technico-économique (« Faisabilité technico-économique »), ainsi que de « l'Autonomie » et de « l'Adaptabilité ». Un questionnement en termes de durabilité étendue, peut conduire à examiner toutes les Thématiques Transversales, en fonction des complémentarités présentes au sein du système d'activités.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C5-1	Complémentarités agriculture-élevage										

Tableau 34 - Contributions de la famille d'Indicateurs C5 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C5-1 Complémentarités Agriculture-élevage

Question : Comment envisagez-vous la complémentarité entre les activités de cultures et celles d'élevage ?

Aide-mémoire : Au sein de l'exploitation ou entre exploitations. Agro-sylvo-pastoralisme. Transferts et renouvellement de la fertilité. Maintien des taux de matière organique dans les sols. Apport d'urée. Gestion de l'enherbement. Réduction des pressions phytosanitaires. Autonomie énergétique. Dispersion et réduction des risques économiques. Gestion de la trésorerie.

Exemple :

C5		Complémentarité agriculture-élevage					
Description telle que formulée par le porteur de projet	Indicateurs	Durabilité restreinte, en fonction d'éléments...				Durabilité étendue (territoire, nation)	
		Internes au système d'activités		Externes au système d'activités		Points forts	Points faibles
C5	Mise en relation et complémentarité entre les activités	Le souhait d'accepter les brebis du berger local pour pâturer les vignes en hiver		Présence d'un berger juste à côté de son exploitation			
Signification	Thématiques transversales	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces		
	Faisabilité technico-économique			réduction des coûts de désherbage			
	Autonomie						
	Adaptabilité		Ne dispose pas du troupeau quand il le souhaite				
	Entretien du support de production	Gestion de l'enherbement		Apport direct de fumier (difficile à trouver)			
	Dynamisation des territoires					Mise en place d'un schéma de cohérence agronomique à l'échelle de plusieurs exploitations	
	Sécurité et souveraineté alimentaire						
	Ressources "naturelles"					Améliore la qualité des sols avec un apport direct en matière organique	
Energie et ressources non-renouvelables					Pas de dépense énergétique pour la gestion des adventices		

Tableau 35 - Exemple d'utilisation de l'Indicateur C5-1

■ 4.6 - C6 Travail et couverture du sol

Cette famille d'Indicateurs prend en compte les pratiques de travail du sol qui n'ont pas été renseignées par d'autres Indicateurs. Il s'agit de susciter une réflexion sur les pratiques envisagées et de vérifier si les porteurs de projet possèdent, ou peuvent obtenir, le matériel et les connaissances nécessaires. Les techniques liées à la couverture du sol (paillage, brûlis, techniques culturales simplifiées...) sont également abordées.

Du point de vue de la durabilité restreinte, ces Indicateurs invitent à examiner le travail du sol selon les enjeux d'« Entretien du support de production ». Il s'agit aussi d'interroger les capacités des porteurs de projet à mettre en œuvre les pratiques de travail du sol envisagées (« Faisabilité technico-économique », « Autonomie » et « Adaptabilité »).

Du point de vue de la durabilité étendue, on prêtera attention à évaluer l'impact énergétique de ces pratiques ainsi que l'impact sur la pollution des nappes et sur la biodiversité, sans oublier celle du sol. Les travaux d'entretien ou de restauration des sols seront également évalués du point de vue de la « Sécurité et de la souveraineté alimentaire » (maintien de terres productibles).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C6-1	Stratégies et pratiques de travail du sol										
C6-2	Spécificités pour la lutte contre les adventices et autres bio-agresseurs										
C6-3	Pratiques anti érosion										

Tableau 36 - Contributions de la famille d'Indicateurs C6 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C6-1 Stratégies et pratiques de travail du sol

Questions : Quels sont les différents travaux du sol que vous effectuez ? Comment raisonnez-vous ces travaux ? Avec quel matériel ?

Aide-mémoire : Caractérisation et logiques des pratiques de travail du sol (notamment vis-à-vis de la structure du sol, la fertilité, la lutte contre les adventices, la gestion de l'énergie). Sur quelles parcelles ? Pour quelles cultures ?

► C6-2 Spécificités pour la lutte contre les adventices et autres bio-agresseurs

Question : Quels travaux effectuez-vous sur le sol dans le but de lutter contre les adventices et les bio-agresseurs (maladies, ravageurs) ?

Aide-mémoire : Caractérisation et logiques des pratiques (notamment vis-à-vis de la structure du sol, la pollution des sols et de l'eau, la gestion de l'énergie, l'innocuité sanitaire). Sur quelles parcelles ? Pour quelles cultures ?

► C6-3 Pratiques anti-érosion

Question : Quelles pratiques de travail du sol mettez-vous en place dans le but de lutter contre leur érosion ?

Aide-mémoire : Couverture des sols en hiver (paillage, prairie ou couvert). Type de travail du sol et incidence sur l'érosion, aménagement antiérosif, présence de prairie permanente ou couvert herbacé aux périodes ventées et pluvieuses, chargement animal par périodes.

■ 4.7 - C7 Fertilisation et gestion de la matière organique des sols

Bien que la fertilisation et la matière organique se gèrent à différents niveaux (travail du sol, parcours des animaux, irrigation, apports minéraux, rotation, complémentarité entre les cultures...), il s'agit ici d'interroger les pratiques qui garantissent le renouvellement de la fertilité des sols, notamment en termes de matière organique.

Du point de vue de la durabilité restreinte, c'est donc « l'Entretien du support de production » et la « Fai-

sabilité technico-économique » qui sont questionnés. « L'Autonomie » et « l'Adaptabilité » seront également interrogées, notamment par rapport à la provenance des intrants des cultures.

Du point de vue de la durabilité étendue, les pratiques de fertilisation et gestion de la matière organique imposent de questionner leur impact énergétique ainsi que leurs impacts sur la pollution des sols, des eaux et de l'atmosphère, sur la biodiversité et sur la santé animale et humaine. Les travaux d'entretien ou de restauration de la fertilité des sols seront également évalués du point de vue de la « Sécurité et de la souveraineté alimentaire » (maintien des terres dans un état de productivité satisfaisant).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C7-1	Gestion des apports en éléments minéraux										
C7-2	Gestion du taux de matière organique des sols										

Tableau 37 - Contributions de la famille d'Indicateurs C7 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C7-1 Gestion des apports en éléments minéraux

Questions : Comment estimez-vous les besoins d'apports en éléments minéraux dans vos sols ? Comment réalisez-vous ces apports ?

Aide-mémoire : Gestion de la compensation des éléments minéraux exportés par la production végétale. Estimation des besoins, réflexion sur le sujet... Rotations longues, légumineuses, etc. Matériels et pratiques pour ces apports. Réglementation par rapport au mode de production souhaité.

► C7-2 Gestion du taux de matière organique des sols

Questions : Comment estimez-vous les besoins de vos sols en matière organique ? Comment réalisez-vous ces apports ?

Aide-mémoire : Nature des apports (organiques, compostés, engrais vert...). Estimation des besoins, réflexion sur le sujet... Matériels et pratiques pour ces apports. Réglementation par rapport au mode de production souhaité.

■ 4.8 - C8 Gestion de l'alimentation du troupeau

L'objectif de cette famille d'Indicateurs est de discuter de la façon dont les porteurs de projet ont prévu l'alimentation de leurs animaux. On évaluera les ressources fourragères disponibles, les rations et le couple besoins/disponibilités tout au long de l'année.

Du point de vue de la durabilité restreinte, il s'agit principalement de traiter de « l'Entretien du support de production » (les niveaux de production souhaités pourront-ils être atteints avec cette gestion de l'alimentation et des fourrages ?), de la « Faisabilité technico-économique » (capacité des porteurs de projet à gérer l'alimentation du troupeau), ainsi que de « l'Ancrage territorial » (dynamiques collectives de gestion de l'alimentation par de l'alpage ou autre), de « l'Autonomie » (autonomie protéique et dépendance alimentaire) et de « l'Adaptabilité » (quelle stratégie en cas de sécheresse et/ou d'inondation, etc.) du système.

Du point de vue de la durabilité étendue, toutes les Thématiques Transversales peuvent être concernées par cette famille d'Indicateurs : les paysages, la sécurité de la production, la gestion des zones de pâture et la nature de l'alimentation (cultures ou prairies/pâtures).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C8-1	Ressources alimentaires										
C8-2	Gestion globale de l'alimentation										
C8-3	Gestion technique de l'alimentation										

Tableau 38 - Contributions de la famille d'Indicateurs C8 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **C8-1 Ressources alimentaires**

Questions : De quelles ressources alimentaires disposez-vous pour nourrir vos troupeaux ? Celles-ci sont-elles disponibles tout au long de l'année ?

Aide-mémoire : Caractérisation des ressources pâturées, récoltées/stockées et achetées pour l'alimentation du troupeau, et de leur évolution sur l'année (disette ?). Calculs de rations.

► **C8-2 Gestion globale de l'alimentation**

Questions : Comment gérez-vous les ressources alimentaires par rapport aux besoins de vos troupeaux ? Si besoin, où achetez-vous des compléments ? Comment équilibrez-vous les rations apportées ? Les animaux auront-ils à disposition les rations nécessaires aux niveaux de production souhaités ?

Aide-mémoire : Gestion de la ressource en fonction des besoins en alimentation sur l'année (par rapport à la conduite du troupeau) : achat/production, gestion des fourrages, des compléments, en qualité et en quantité. Gestion de ces approvisionnements.

► **C8-3 Gestion technique de l'alimentation**

Questions : Comment réalisez-vous cette alimentation (transformation, distribution) ? Pouvez-vous stocker la nourriture nécessaire ? Pensez-vous automatiser l'apport de l'alimentation ?

Aide-mémoire : Travail correspondant (heure/jour), en fonction des équipements et des bâtiments. Pâturage libre, clôture journalière, différentes coupes et matériels pour les réaliser, stockage, apport de l'alimentation (manuel ou automatique), déplacements en estive.

■ **4.9 - C9 Irrigation et drainage**

Cette famille d'Indicateurs interroge la gestion et les pratiques d'irrigation et de drainage. Du point de vue de la durabilité restreinte, ces Indicateurs invitent à examiner la cohérence entre, d'une part, les modes de gestion de l'irrigation et de drainage, et d'autre part, les types de cultures, les caractéristiques du climat et des sols, les niveaux de production souhaités et les pratiques de travail du sol. Cette mise en cohérence renseigne les Thématiques Transversales « Faisabilité technico-économique », « Entretien du support de production », « Autonomie » et « Adaptabilité ». La participation à une gestion sociale de l'irrigation conduira à renseigner la Thématique Transversale « Ancrage territorial ».

Du point de vue de la durabilité étendue, cette famille d'Indicateurs permettra également de juger de l'impact des aménagements et des modes de gestion sur le territoire, sur la biodiversité, la cohésion sociale, les paysages et sur la consommation énergétique. La cohérence des modalités de cette irrigation au regard des caractéristiques du milieu mises en évidence dans C1 sera abordée du point de vue de la durabilité étendue (gestion des ressources naturelles).

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C9-1	Gestion des apports d'eau										
C9-2	Gestion des aménagements et infrastructures										

Tableau 39 - Contributions de la famille d'Indicateurs C9 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **C9-1 Gestion des apports d'eau**

Questions : Certaines de vos parcelles sont-elles ou seront-elles irriguées ? Comment raisonnez-vous cette irrigation ?

Aide-mémoire : Surfaces, cultures (besoins des cultures). Type d'irrigation (gravitaire, pression, micro-irrigation, etc.). Saisons d'abondance et d'étiage. Modalité d'accès. Débits, horaires, fréquences et durées (régularité ?). Prêt, achat, échange, coût des « mains d'eau ». Réservoirs. Débits d'arrosage (débits calibrés, partition proportionnelle, modules unitaires). Durée de la main d'eau (fixe, variable, à volonté). Les conflits entre usagers. Eau disponible pour abreuver les troupeaux sur leurs parcours ?

► C9-2 Gestion des aménagements et infrastructures

Questions : De quels aménagements hydrauliques avez-vous besoin ?

Aide-mémoire : Caractérisation des canaux, abreuvoirs, réservoirs, retenues collinaires (capacités, qui a un accès, à quelles conditions ?). Conditions d'accès et d'entretien des infrastructures. Conflits ? Entretien de la ressource en eau (retenues collinaires, gestion collective).

■ 4.10 - C10 Pratiques phytosanitaires et vétérinaires

Le but de cette famille d'Indicateurs est d'interroger les pratiques de lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures, de soins vétérinaires et de contrôle des adventices.

Du point de vue de la durabilité restreinte interne, ces Indicateurs permettent d'évaluer et de consolider les capacités des porteurs de projet à raisonner et gérer ces problématiques. Du point de vue de la durabilité restreinte externe, ces Indicateurs interrogent la pertinence des pratiques au regard des conditions agroécologiques. La cohérence de ces pratiques avec l'ensemble du système d'activités sera interrogée par les Thématiques Transversales « Faisabilité technico-économique », « Autonomie », « Adaptabilité » et « Entretien du support de production ». Les capacités des porteurs de projet à produire leurs propres traitements seront évaluées comme un élément de durabilité restreinte interne, et les possibilités pour s'approvisionner localement comme un facteur de durabilité restreinte externe.

Du point de vue de la durabilité étendue, seront interrogés les impacts des pratiques sur la santé humaine et sur celles des cultures et des animaux, leur capacité à assurer la sécurité sanitaire des aliments, les consommations énergétiques associées, ainsi que leur impact sur les ressources naturelles que sont le sol, l'eau et l'atmosphère.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C10-1	Lutte contre les maladies et les ravageurs										
C10-2	Soins vétérinaires										
C10-3	Contrôle des adventices										

Tableau 40 - Contributions de la famille d'Indicateurs C10 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C10-1 Lutte contre les maladies et les ravageurs

Questions : Quelles sont vos pratiques pour assurer la protection phytosanitaire de vos productions végétales ? Comment gérez-vous le matériel nécessaire ?

Aide-mémoire : Utilisation ou non de pesticides chimiques de synthèse, modalités d'utilisation (systématique, raisonné, dosages...), lutte biologique, méthodes prophylactiques, place relative des traitements préventifs et curatifs, pratiques d'observation, type de pulvérisateur phytosanitaire utilisé, local de stockage des produits, mode de protection individuel, des tiers, des riverains.

► C10-2 Soins vétérinaires

Questions : Quelles sont vos pratiques pour assurer la santé de vos animaux (observations, traitements préventifs et curatifs, luttés biologiques...) ? Comment gérez-vous le matériel nécessaire à ces pratiques ?

Aide-mémoire : Gestion sanitaire globale du troupeau, traitements effectués, accès aux soins vétérinaires. Traitements systématiques ? Antibiotiques, traitements vétérinaires, hormones... État sanitaire des animaux. Isolement des animaux malades, quarantaine. Dangerosité des matières actives (pour l'eau, la production, le sol, l'air, la personne).

► C10-3 Contrôle des adventices

Questions : Quelles sont vos pratiques pour assurer le contrôle des mauvaises herbes (observations, traitements préventifs et curatifs, luttés biologiques...) ? Comment gérez-vous le matériel nécessaire à ces pratiques ?

Aide-mémoire : Recours à des herbicides pour lutter contre les adventices ? Si oui, quels herbicides, quelle fréquence, quelles parcelles, avec quels outils ? Dangerosité des matières actives. Techniques d'application, de stockage et de nettoyage des pulvérisateurs. Quelle réflexion en termes de gestion globale des adventices ?

■ 4.11 - C11 Consommation énergétique

Cette famille d'Indicateurs permet de préciser l'Indicateur économique « B7-4 Poids des charges énergétiques » dans une perspective environnementale. Il implique de réaliser un rapide diagnostic énergétique des activités agricoles (production, transformation, commercialisation). Bien entendu, ces Indicateurs ne prétendent pas se substituer à des méthodes dédiées au diagnostic énergétique des exploitations agricoles telles Planète©. L'objectif est de susciter la réflexion entre l'accompagnateur et le porteur de projet sur l'efficacité énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et les principaux postes consommateurs d'énergie directe et indirecte. Cette analyse devrait induire des pratiques économes, autonomes et respectueuses de l'environnement en utilisant au mieux les énergies renouvelables.

Du point de vue de la durabilité restreinte, ces Indicateurs permettent de discuter du poids des charges énergétiques et de la façon de les réduire. Ils permettent également de questionner les Thématiques Transversales de durabilité restreinte que sont la « Faisabilité technico-économique », « l'Ancrage territorial », « l'Autonomie », « l'Adaptabilité » et « l'Entretien du support de production ». Du point de vue de la durabilité étendue, ils engagent à discuter de la contribution du système d'activités à la production d'énergies alternatives, et donc de la dépendance de la production alimentaire au coût des énergies fossiles.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C11-1	Consommations énergétiques										
C11-2	Productions énergétiques										

Tableau 41 - Contributions de la famille d'Indicateurs C11 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► C11-1 Consommations énergétiques

Questions : Quelles sont vos principaux postes de dépenses énergétiques pour les activités agricoles (production, transformation, commercialisation) ? Comment les réduire ?

Aide-mémoire : Degré de mécanisation, motorisation et chimisation des pratiques de production et de transformation. Consommation énergétique par poste (fossile, verte et/ou animale). Énergie directe (fioul, électricité, gaz, lubrifiants...), énergies indirectes utilisées pour les intrants (semences, Phyto, engrais, aliments, etc.). Améliorations envisageables pour réduire les consommations (pompes à chaleur, réglages et entretien des machines, réduire les puissances des machines, isoler, limiter les opérations culturales, maximiser l'herbe pâturée).

► C11-2 Productions énergétiques

Questions : Produisez-vous de l'énergie ? Comment ? À quelles fins ?

Aide-mémoire : Énergies renouvelables : solaire, éolien, hydraulique, biomasse, biocarburants, géothermie. Quelles techniques (éolienne, photovoltaïque, chauffe-eau-solaire, récupérateur de chaleur, méthanisation, etc.). Pour quelles utilisations : chauffage, véhicules, électricité, etc. Avec quelles bénéfices et contraintes, pour l'exploitation et pour le territoire. Subventions et prêts bonifiés.

■ 4.12 - C12 Gestion des déchets et nuisances

L'objectif de cette famille d'Indicateurs est d'interroger l'impact de la gestion des effluents liquides, des rejets atmosphériques et des déchets solides. Du point de vue de la durabilité restreinte, il est intéressant d'examiner la gestion des déchets en termes de « Faisabilité technico-économique » du projet, ce qu'elle implique en temps de travail et en coût. « L'Autonomie » et « l'Adaptabilité » dans la gestion des déchets seront également questionnées (par exemple si ceux-ci sont traités par un prestataire de service). La capacité des porteurs de projet à gérer correctement leurs déchets permettra de renseigner

gner la Thématique Transversale « Entretien du support de production ». Du point de vue de la durabilité étendue, la gestion des déchets sera avant tout évaluée au regard de leur impact sur les ressources naturelles. Les modes de consommation pourront également être questionnés, ainsi que l'impact de la gestion des déchets sur le paysage des territoires.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C12-1	Gestion des écoulements										
C12-2	Gestion des rejets atmosphériques										
C12-3	Gestion des déchets solides										

Tableau 42 - Contributions de la famille d'Indicateurs C12 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **C12-1 Gestion des écoulements**

Question : Comment traitez-vous les écoulements issus de vos activités ?

Aide-mémoire : Type d'effluents et quantification (déjections animales excédentaires, effluents phytosanitaires, huiles, eaux blanches, vertes, brunes, de lavage...). Équipements de stockage et de traitements. Plan d'épandage agréé. Surface d'épandage. Dispositif de rinçage des fonds de cuve. Recours à des prestataires spécialisés.

► **C12-2 Gestion des rejets atmosphériques**

Question : Comment limitez-vous les rejets atmosphériques de vos activités, le bruit, les odeurs ?

Aide-mémoire : Pollution de l'air : rejets de méthane, de protoxyde d'azote, d'ammoniac, etc. Odeurs et bruits émis. Risques pour la santé humaine.

► **C12-3 Gestion des déchets solides**

Question : Comment traitez-vous vos déchets solides ?

Aide-mémoire : Gestion/recyclage des plastiques (films plastiques, bidons, big bags, sacs d'engrais, tuyaux, bâches...). Matières sèches. Retraits/écart de tri des fruits et légumes. Conditions de stockage. Modalités de recyclage (digesteurs de déchets organiques solides, etc.). Fumier, lombricompostage.

■ **4.13 - C13 Création et entretien des zones de régulation écologique, des paysages**

Cette famille d'Indicateurs vise à interroger les pratiques des porteurs de projet pour entretenir et restaurer la biodiversité non cultivée et les paysages. Elle permet de juger de l'impact de ces pratiques pour la durabilité étendue (paysages et ressources naturelles), mais également de l'introduction de cette biodiversité comme facteur de lutte biologique.

		Faisabilité technico-économique	Ancrage territorial	Qualité de vie	Autonomie	Adaptabilité	Entretien du support de production	Dynamisation des territoires	Sécurité et souveraineté alimentaire	Ressources "naturelles"	Energie et ressources non-renouvelables
C13-1	Entretien des paysages										
C13-2	Entretien des zones de régulation écologique										

Tableau 43 - Contributions de la famille d'Indicateurs C13 à l'analyse de la durabilité restreinte et étendue

► **C13-1 Entretien des paysages**

Question : Quelles actions effectuez-vous dans le but d'entretenir des paysages, que ces actions soient contractualisées ou non ?

Aide-mémoire : Pratiques d'entretien des paysages : chemins, terrasses ou murets entretenus, protection des cours d'eau, des mares, accès DFCI, nettoyage des sous-bois.

► C13-2 Entretien des zones de régulation écologique

Question : Quelles actions effectuez-vous dans le but d'entretenir la biodiversité non cultivée, que ces actions soient contractualisées ou non ?

Aide-mémoire : Pratiques d'entretien, de renouvellement et de création zones de biodiversité (avec des objectifs de service écosystémiques, de loisir, etc.). Haies, bandes enherbées, arbres isolés, gestion de l'enrichissement, faune et flore endémiques, points d'eau entretenus, zones humides, terrasses et murets, alpages.

Pour aller plus loin

Allaire G. & Dupeuble T., 2004. *Des concepts aux indicateurs du développement durable : multidimensionnalité et responsabilisation* in Développement durable et territoire, Varia, 2004(1):9. 21/01/2004.

> <http://developpementdurable.revues.org/678?lang=en>

Barbier J.-M. & Lopez-Ridaura S., 2010. *Évaluation de la durabilité des systèmes de production agricoles : limites des démarches normatives et voies d'amélioration* in Coudel E., Devautour H., Soulard C.-T. & Hubert B. (Ed.), International Symposium on « Innovation & Sustainable Development in Agriculture and Food ». Montpellier - France, 28 June - 1 July 2010, 9 p.

> http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/51/05/28/PDF/Barbier_and_Lopez_Ridaura.pdf

Binder C. R. & Feola G., 2010. *Normative, systemic and procedural aspects: a review of indicator-based sustainability assessments in agriculture* in IFSA (Ed.), 9th European IFSA Symposium « Building sustainable rural futures. The added value of systems approaches in times of change and uncertainty ». Workshop: 2.1. Methods and procedures for building sustainable farming systems. 4-7 July 2010, Vienna (Austria), 801-811 pp.

Bockstaller C., Guichard L., Keichinger O., Girardin P., Galan M.-B. & Gaillard G., 2009. *Comparison of methods to assess the sustainability of agricultural systems. A review* in Agronomy for Sustainable Development, 29(1):223-235. January-March 2009.

Chia E., Rey-Valette H., Lazard J., Clément O. & Mathé S., 2009. *Évaluer la durabilité des systèmes et des territoires aquacoles: proposition méthodologique* in Cahiers Agricultures, 18(2-3):211-219. mars-juin 2009.

Gafsi M., 2006. *Exploitation agricole et agriculture durable* in Cahiers Agricultures, 15(6):491-497. novembre-décembre 2006.

Gasselin P., Vaillant M. & Bathfield B., 2012. *The activity system. A position paper* in IFSA (Ed.), 10th European IFSA Symposium « Producing and reproducing farming systems: New modes of organization for the sustainable food systems of tomorrow ». Workshop 1.3 « Understanding agricultural structural changes and their impacts, to support inclusive policy dialogue and formulation ». Aarhus University (Denmark), 1-4 July 2012, 12 p.

> <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00742998>.

Landais E., 1998. *Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ?* in Le courrier de l'environnement, (33):15. 04/1998.

Lazzeri Y. (Ed.), 2006. *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*. Paris : L'Harmattan. 323 p.

Marta-Costa A. A. & Soares Da Silva E. (Ed.), 2013. *Methods and Procedures for Building Sustainable Farming Systems. Application in the European Context*. Dordrecht (The Netherlands): Springer. 277 p.

Peschard D., Galan M. B. & Boizard H., 2004. *Tools for evaluating the environmental impact of agricultural practices at the farm level: analysis of 5 agri-environmental methods* in OECD (Ed.), OECD expert meeting on farm management indicators for agriculture and the environment. New Zealand, march 8-12, 2004, 17 p.

Touzard J.-M. & Temple L., 2012. *Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ?* in Cahiers Agricultures, (21):293-301.

> http://www.jle.com/e-docs/00/04/7D/1D/vers_alt/VersionPDF.pdf

Terrier M., Gasselin P. & Le Blanc J., 2010. *Évaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture. La méthode EDAMA* in Coudel E., Devautour H., Soulard C.-T. & Hubert B. (Ed.), International Symposium on « Innovation & Sustainable Development in Agriculture and Food ». Montpellier - France, 28 June - 1 July 2010, 13 p.

> http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/52/34/50/PDF/Terrier_Evaluer_la_durabilitepdf.pdf

Van Der Werf H. M. G. & Petit J., 2002. *Évaluation de l'impact environnemental de l'agriculture au niveau de la ferme comparaison et analyse de 12 méthodes basées sur des indicateurs* in Le Courrier de l'environnement, (46):121-133.